

PROJET
D'UNE *GIGAFACTORY*
DE BATTERIES SOLIDES
DANS LE DUNKERQUOIS

REPONSE DES MAÎTRES D'OUVRAGE AU BILAN DES GARANTS

CONCERTATION PRÉALABLE
DU 22 SEPTEMBRE AU 13 NOVEMBRE 2023

ProLogium

Rte Le réseau
de transport
d'électricité

INTRODUCTION

Du 22 septembre 2023 au 13 novembre 2023, durant un peu plus de 7 semaines, a eu lieu la concertation préalable sous l'égide de la CNDP au titre de l'art. L.121-9 du Code de l'environnement du projet de *gigafactory* de batteries solides dans le Dunkerquois. Cette concertation, dont les maîtres d'ouvrages sont ProLogium et RTE en ce qui concerne le raccordement électrique, est régie par le Code de l'Environnement (article L121-8 et L121-16 CE) et intervient en parallèle des premières études conduites sur le projet.

Tout au long du processus de définition du dispositif de concertation, de production des supports de communication, puis de mise en œuvre de la concertation elle-même, les maîtres d'ouvrage ont été accompagnés et conseillés par Madame Anne-Marie Royal et Monsieur Jean-Louis Laure, garante et garant de la CNDP.

La concertation a permis de rencontrer le public, présenter le projet, et échanger avec quelque **900 personnes** à Dunkerque, Bourbourg, Craywick, Gravelines, Grande-Synthe, Calais, Boulogne-sur-Mer et Lille – auxquelles s'ajoutent les personnes rencontrées en marge de la concertation, dont environ 3 000 personnes durant la « Fabuleuse Factory », événement qui s'est tenu à Dunkerque du 20 au 24 septembre 2023.

Tout au long de la démarche, les maîtres d'ouvrage ont veillé à :

- Créer les meilleures conditions d'échange sur le projet ;
- Fournir l'ensemble des données permettant à chacun de participer à la concertation préalable en disposant de l'information la plus complète et accessible possible ;
- Permettre de débattre de l'opportunité du projet au sens large, de ses objectifs et de son raccordement au réseau électrique, sur l'ensemble de son territoire d'implantation, qui va connaître un bouleversement technologique et sociologique d'ampleur au cours des prochaines décennies ;
- Aller à la rencontre des habitants riverains et les associer de manière privilégiée à la définition du projet ;
- Apporter des réponses à toutes les questions posées par le public ;
- Tirer les enseignements de la concertation préalable pour nourrir sa décision finale.

ProLogium a souhaité donner une vision honnête et sincère de son projet industriel, de sa technologie et de l'ensemble de la chaîne de valeur, en fonction de l'état d'avancement du projet. Cette concertation a également été l'occasion de recueillir l'avis du public sur le projet.

Pour ProLogium les différentes rencontres organisées ont été un accélérateur de compréhension du territoire. Le Groupe espère qu'inversement, cette concertation aura également constitué un accélérateur de compréhension par le territoire du projet.

Ce document a pour objectif de revenir sur la concertation telle que les maîtres d'ouvrage l'ont vécue, les enseignements qu'ils en ont tiré, et de répondre aux demandes de précisions et aux recommandations exprimées par la garante et le garant de la CNDP dans leur Bilan de la concertation, publié le 13 décembre 2023 et disponible [ICI](#).

Dans le cadre de la continuité du projet, ProLogium et RTE présentent également une série d'engagements pour poursuivre le processus de concertation et garantir l'information du public sur le projet et ses évolutions.

SOMMAIRE

PARTIE 1 – OBJET DE LA CONCERTATION : PRESENTATION DU PROJET CONSTRUCTION D’UNE USINE DE PRODUCTION DE BATTERIES SOLIDES DANS LE DUNKERQUOIS	5
I. Présentation des maîtres d’ouvrage : ProLogium et RTE	5
II. Présentation du projet : contexte, calendrier et principales caractéristiques.....	9
PARTIE 2 - L’ORGANISATION ET LE DEROULEMENT DE LA CONCERTATION PREALABLE SOUS L’EGIDE DE LA CNDP DU 22 SEPTEMBRE 2023 – 13 NOVEMBRE 2023	18
I. Une concertation sous l’égide de la CNDP	18
II. La démarche et ses objectifs	19
III. Les outils d’information, de mobilisation et de participation.....	20
II. Le dispositif de la concertation préalable : la volonté d’aller à la rencontre de tous les publics...	25
III. La concertation en chiffres.....	26
PARTIE 3 - LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION ET LES PREMIERS ENGAGEMENTS DES MAITRES D’OUVRAGE.....	32
I. Les enseignements sur la concertation	33
II. Les enseignements sur l’opportunité du projet et sur l’avenir de l’électromobilité	35
III. Les enseignements liés aux impacts environnementaux et à la prévention des risques	38
IV. Les enseignements liés aux impacts socio-économiques du projet.....	40
V. Les engagements de ProLogium et RTE	44
PARTIE 4 - LES REPONSES DES MAITRES D’OUVRAGE AUX DEMANDES ET RECOMMANDATIONS DES GARANTS.....	46
I. Suites à donner à des interrogations n’ayant pas trouvé réponse suffisante.....	46
II. Recommandations relatives à l’association du public et à la gouvernance du projet	55

PARTIE 1 – OBJET DE LA CONCERTATION : PRESENTATION DU PROJET CONSTRUCTION D'UNE USINE DE PRODUCTION DE BATTERIES SOLIDES DANS LE DUNKERQUOIS

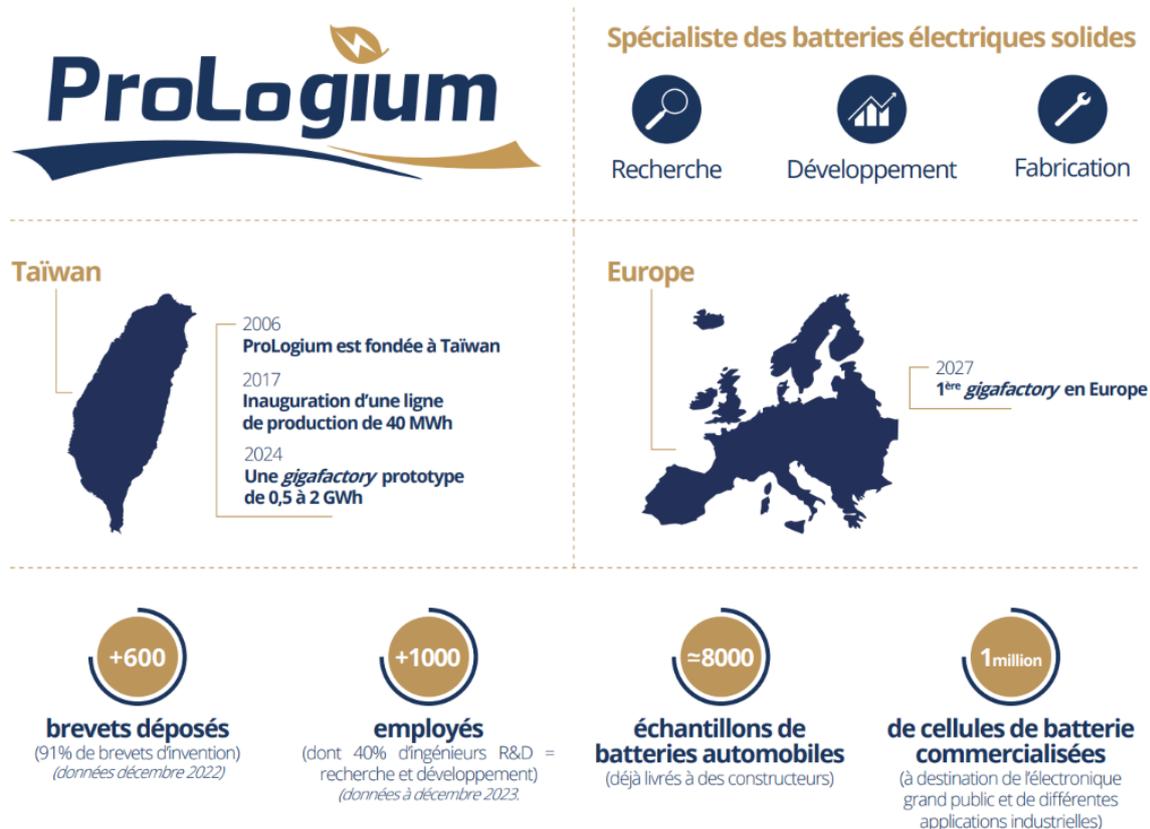
I. Présentation des maîtres d'ouvrage : ProLogium et RTE

ProLogium Technology (ci-après « ProLogium ») est une entreprise taiwanaise spécialisée dans la recherche, le développement et la fabrication de batteries électriques solides. Elle a pour projet d'installer une usine de production de batteries électriques solides pour voitures électriques, dite « *gigafactory* », dans le Dunkerquois.

RTE, Réseau de Transport d'Electricité, est responsable de l'acheminement de l'électricité, première source d'énergie utilisée par l'usine, vers la *gigafactory* de ProLogium. Le raccordement au réseau est une étape indispensable et un élément structurant du projet de ProLogium, qui confère à RTE le rôle de co-maître d'ouvrage.

Les maîtres d'ouvrage, les spécificités de la batterie solide ainsi que les caractéristiques du projet de *gigafactory* (développer, assembler et commercialiser des inlays et cellules de batteries solides performantes, durables, compétitives et bas carbone à partir de mi-2026) sont tour à tour présentés ci-après.

a) ProLogium

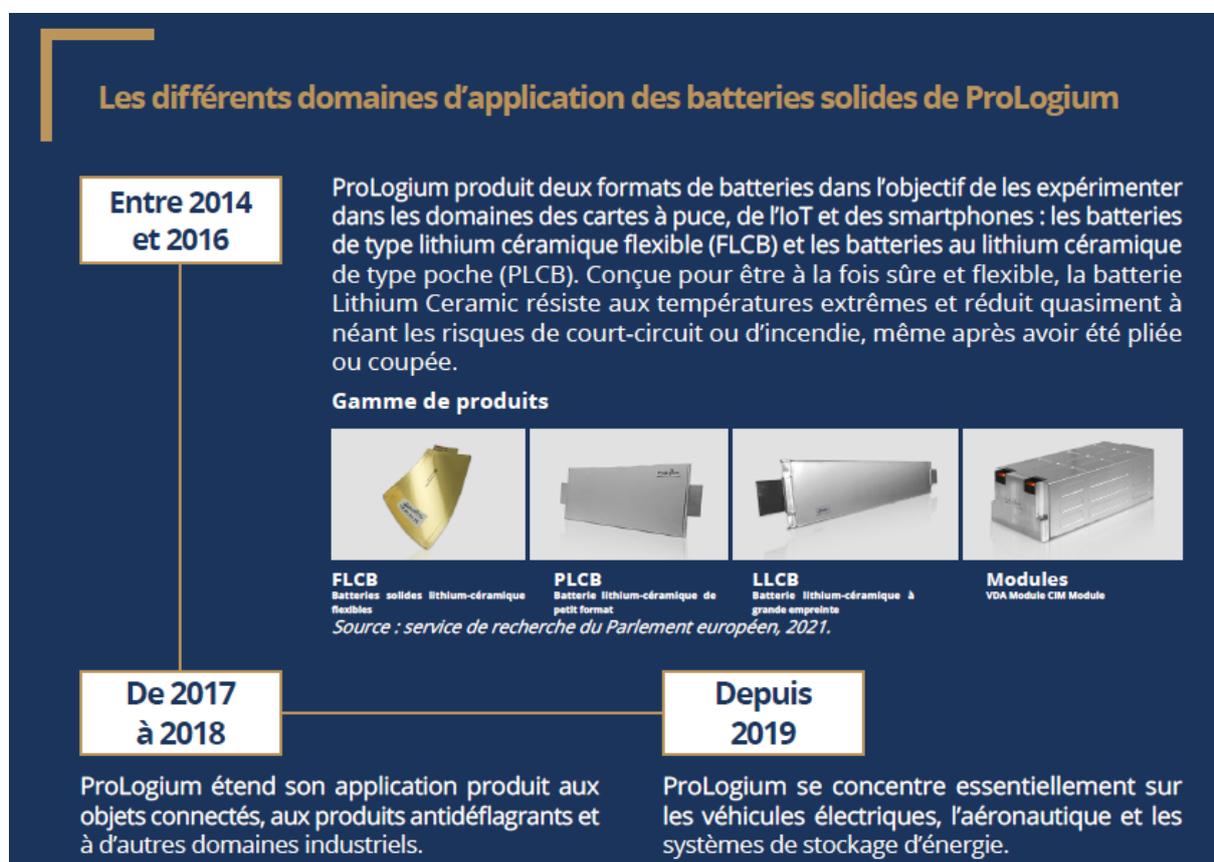


Fondée en 2006 à Taiwan par l'actuel Président Directeur Général Vincent Yang, l'entreprise ProLogium déploie son expertise depuis **17 ans** dans la **recherche et le développement de batteries à l'état solide**¹.

Dans le cadre de ses activités, ProLogium a mis au point **4 innovations technologiques majeures sur les batteries solides**² permettant, selon l'entreprise, de dépasser les limites des batteries lithium-ion, tout en assurant la rentabilité de leur production. **ProLogium a remporté plusieurs prix de l'innovation CES**, Consumer Electronics Show, pour la conception de sa batterie à semi-conducteurs, ainsi que deux **prix Edison** aux États-Unis pour sa technologie de mécanisme de sécurité active et sa technologie bipolaire.

Une fois commercialisées, **les batteries lithium-céramique (« LCB »), dites solides, de ProLogium** ont vocation à être utilisées dans de nombreux domaines, tels que les véhicules électriques, mais aussi, les applications étant multiples, l'aéronautique, l'aérospatiale, l'électronique grand public et les équipements connectés, les appareils médicaux, ou encore la robotique.

ProLogium est actuellement le seul fabricant de batteries solides au monde qui prévoit d'industrialiser sa production dès 2024. L'enjeu du projet de *gigafactory* dans le Dunkerquois constitue une nouvelle étape du développement de l'entreprise : procéder à la production en masse des batteries solides de ProLogium en vue de leur commercialisation dans le secteur de la mobilité électrique.



¹ Une filiale européenne de ProLogium a été créée à Dunkerque. Elle a vocation à porter les actifs de la *gigafactory* ainsi que ses coûts et recettes opérationnels. Cette filiale française embauchera et formera ses futurs employés dans la région des Hauts-de-France.

² Les 4 innovations clés mises au point par ProLogium : l'électrolyte à base d'oxydes, la LCB, l'ASM et la MAB. Plus d'informations sur : <https://prologium.com/fr/nos-batteries/tech-essentielle/>

En 2017, ProLogium a inauguré une **ligne de production pilote de 40 MWh à Taïwan**. 8 000 échantillons de batteries solides ont depuis été fournis à des constructeurs automobiles et vérifiés par des équipementiers à travers le monde afin de procéder à des essais et de permettre la certification de leur technologie. Les produits de batterie de ProLogium ont été certifiés par différents tests et normes internationaux de tiers, y compris les certifications TÜV, IATF16949, UL1642, IEC62133, ISO14001 et UN38.3.

Plus d'un million de cellules de batterie à destination de l'électronique grand public et de différentes applications industrielles ont également été produites et commercialisées.

Pour optimiser son équipement et ses processus de fabrication de batteries solides, ProLogium a construit **une usine de préproduction de masse à Taïwan avec une capacité qui démarrera à 0,5 GWh et montera progressivement à 2 GWh**. La production démarrera durant le premier semestre 2024.



ProLogium : une entreprise internationale

A l'heure actuelle, la majorité des activités de ProLogium est basée à Taïwan ; cependant, ProLogium dispose également de bureaux à Paris, à Singapour et à Shanghai. L'entreprise est constituée de plus de 1000 employés et dirigée par une équipe qui bénéficie d'une forte expertise grâce à de nombreuses expériences au sein d'entreprises multinationales telles que Foxconn (groupe industriel spécialisé dans la fabrication de produits électroniques),

Qualcomm (entreprise américaine spécialisée dans la conception et la mise en place de solutions de télécommunication) ou MediaTek (entreprise produisant des systèmes intégrés, puces et micro-processeurs). Ainsi, l'équipe de direction a travaillé pendant plus de 20 ans sur des technologies-clés liées au marché de la batterie : circuits imprimés souples, semi-conducteurs, brevets et recherche liés aux batteries...

ProLogium œuvre actuellement au renforcement de son équipe à Dunkerque et des recrutements sont en cours sur plusieurs fonctions-clés.

Core Management Team

 Vincent Yang <small>Founder / CEO / CTO</small> 	 Gilles Normand <small>EVP Global Development President ProLogium Europe</small> 	 Dr. James Chou <small>Vice President</small> 	 Calvin Hsieh <small>Vice President, General Management Office</small> 
 Catherine Sung <small>SAVP, Supply Chain / CTO office</small> 	 Susan Cheong <small>AVP, Business Management</small> 	 Dr. Claudia Lin <small>AVP of Global HR</small> 	

b) RTE – RESEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ

RTE, **gestionnaire du réseau de transport d'électricité français** est responsable de la création de l'ouvrage de transport de l'électricité vers la *gigafactory* de ProLogium. L'électricité étant la première source d'énergie utilisée par l'usine, **le raccordement au réseau** est une étape indispensable et un élément structurant du projet de ProLogium - cela confère à RTE le rôle de **co-maître d'ouvrage** du projet.



Le réseau
de transport
d'électricité

2 900

postes électriques en exploitation
ou co-exploitation

9 500

salariés

107 000 km

de lignes électriques

L'entreprise maintient et développe le réseau haute et très haute tension (de 63 000 à 400 000 volts) qui compte à l'heure actuelle près de 100 000 kilomètres de lignes aériennes, 7 000 kilomètres de lignes souterraines, 2 900 postes électriques en exploitation ou co-exploitation et 51 lignes transfrontalières. Le réseau français, qui est le plus étendu d'Europe, est interconnecté avec 33 pays.

C'est à travers cette mission d'éclairer que RTE a présenté son étude prospective sur l'évolution du système électrique à horizon 2050, intitulée « Futurs énergétiques 2050 », exposant différents scénarios de consommation électrique et différents mix de production électrique possibles. En vertu des missions de service public qui lui sont conférées, RTE assure le raccordement et l'accès, dans des conditions non discriminatoires, au réseau public de transport d'électricité. En tant que gestionnaire du réseau public de transport d'électricité en France, RTE instruit la demande de raccordement de l'usine au réseau public de transport d'électricité.

L'équipe RTE dédiée au projet ProLogium



Anne-Marie REYNARD,
Directrice du centre
Développement Ingénierie de Lille



Pascal DERACHE,
Directeur de projet



Alice ALLARD,
Chargée de projet concertation
et environnement

II. Présentation du projet : contexte, calendrier et principales caractéristiques

a) Contexte du projet

L'Union européenne a fixé une feuille de route ambitieuse de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 55% d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990. Cet objectif est soutenu par des politiques et des réglementations visant à promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables, à encourager l'efficacité énergétique, à favoriser l'adoption de technologies à faible teneur en carbone, à améliorer la gestion des déchets et à stimuler la recherche et l'innovation dans le domaine de la décarbonation. Parallèlement, l'Union européenne poursuit l'objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Ces objectifs sont consignés dans le « Pacte vert pour l'Europe » (*European Green Deal*) présenté par la Commission européenne en décembre 2019. L'une des initiatives clés portées par le Pacte vert pour l'Europe est un plan d'action pour la mobilité durable et intelligente. Ce plan vise à encourager la transition vers des modes de transport plus durables et à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports, secteur qui couvre la plus grande part des émissions de GES en Europe actuellement.

Dans cette dynamique, l'Europe prévoit l'interdiction à la vente de véhicules thermiques neufs à partir de 2035, et la France devra s'aligner sur ces réglementations. Les réflexions autour de la mobilité sont devenues centrales. La décarbonation du secteur des transports est devenue prioritaire pour répondre aux enjeux liés au changement climatique. Dans ce contexte, la mobilité électrique, qui s'appuie sur des batteries électriques, apparaît comme une alternative parmi d'autres modes de déplacement. L'Europe est confrontée à un nouveau défi industriel pour les décennies à venir : produire localement, en quantité équivalente à la demande, des batteries compétitives pour les consommateurs européens et qui soient éco-efficaces sur l'ensemble de la chaîne de valeur (c'est à dire une moindre utilisation de ressources naturelles dans le processus de production, tout en obtenant la même quantité de produits.)

Le marché français s'est notamment développé grâce à l'adoption de mesures qui favorisent la mobilité électrique, telles que des subventions pour l'achat de véhicules électriques et des incitations fiscales pour les entreprises qui investissent dans des flottes de véhicules électriques. Dans cet élan, entreprises et industries se sont adaptées pour se positionner comme des acteurs du secteur de la mobilité électrique en France, notamment dans la production de véhicules électriques (Renault, Peugeot, Citroën, DS...), de batteries (Forklift Energy, Saft, Automotive Cells Company - ACC, EnVision, Verkor...) et de bornes de recharge (ChargeMap, Izivia – filiale d'EDF rachetée par TotalEnergies en 2021...).

Les transitions qui s'opèrent actuellement sur le parc automobile mondial, avec le développement massif de l'industrie de la mobilité électrique, requièrent des adaptations industrielles d'ampleur. La batterie, représentant près de 40% de la valeur ajoutée d'un véhicule électrique, est au cœur des enjeux de production. Aujourd'hui, les différentes technologies de batteries qui équipent les véhicules électriques sont majoritairement importées d'Asie (Chine, Corée, Japon), l'Europe ne pesant, en 2020, que pour 3% des volumes de production mondiaux³ toutes batteries confondues⁴. L'industrie européenne, leader dans le secteur automobile, doit trouver les voies pour demeurer un acteur clé de la mobilité au niveau mondial.

³ Article « Véhicule électrique : projets européens pour la production de batteries », modifié le 9 avril 2021, Vie-publique.fr

⁴ « La part européenne de production mondiale de batteries lithium-ion atteignait 15% en 2020 », rapport publié en janvier 2022 par VDI/VDE Innovation.

b) Principales caractéristiques

La technologie de ProLogium

Dans un contexte d'innovation nécessaire pour répondre à la fois aux enjeux de la transition énergétique et aux besoins usagers de performance accrue, les spécialistes annoncent une révolution avec l'arrivée imminente des batteries solides. Experts et constructeurs automobiles se penchent sur ces « nouvelles batteries » en recherche et développement. Le défi actuel des véhicules électriques réside dans la possibilité d'atteindre des autonomies comparables à ce qui est la norme sur des véhicules thermiques équivalents (allant jusqu'à plus de 1 000 km), tout en gagnant en sécurité en limitant les risques d'emballement thermique. C'est l'ambition des batteries solides.

Les gains potentiels en volume qui seront permis grâce aux batteries solides sont porteurs d'espoir dans le monde des véhicules électriques. La technologie de la batterie solide est cependant en cours de développement. Il est en effet très difficile de concevoir un électrolyte solide qui soit à la fois très stable, chimiquement inerte et très conducteur. A l'heure actuelle, sa production demande encore un investissement plus important que pour une batterie lithium-ion, et elle doit encore gagner en maturité pour pouvoir être produite en masse.

Les matériaux utilisés par ProLogium pour la production des batteries solides

- › **Anode** : à base de silicone (provenance UE) ;
- › **Cathode** : NMC, Nickel, Manganèse, Cobalt, Lithium (provenance UE) ;
- › **NMP** : methylpyrrolidone (provenance UE) ;
- › **Electrolyte solide** : à base d'oxyde (provenance Asie puis UE) ;
- › **Séparateur** : céramique (provenance UE).

Les avantages des batteries solides :



*Modèle Tesla 3 LR AWD 2022

**Calcul réalisé à partir du même modèle Tesla 3 LR AWD 2022

***Charge à 80% de la capacité

Source:

Agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA)
Dernier modèle de batterie Tesla, septembre 2021

Caractéristiques générales du projet :

L'entreprise ambitionne de proposer la première usine de production commerciale de batteries solides pour véhicules électriques du marché. Le démarrage de la production est prévu pour début 2027 pour une montée en cadence progressive. Le projet de ProLogium est de construire dans le Dunkerquois une *gigafactory* pouvant atteindre en phase finale jusqu'à 48 GWh de capacité annuelle de production susceptibles d'équiper 500 000 à 750 000 voitures électriques à horizon 2031. Ce projet représente un investissement total de 5,2 milliards d'Euros et créera plus de 3 000 emplois directs à terme, en 2032⁵.

1^{ère} gigafactory
de batteries solides en Europe

130 ha
d'emprise au sol

500 000 véhicules équipés
de batteries de 100 kWh
OU
750 000 véhicules équipés
de batteries de 60 kWh

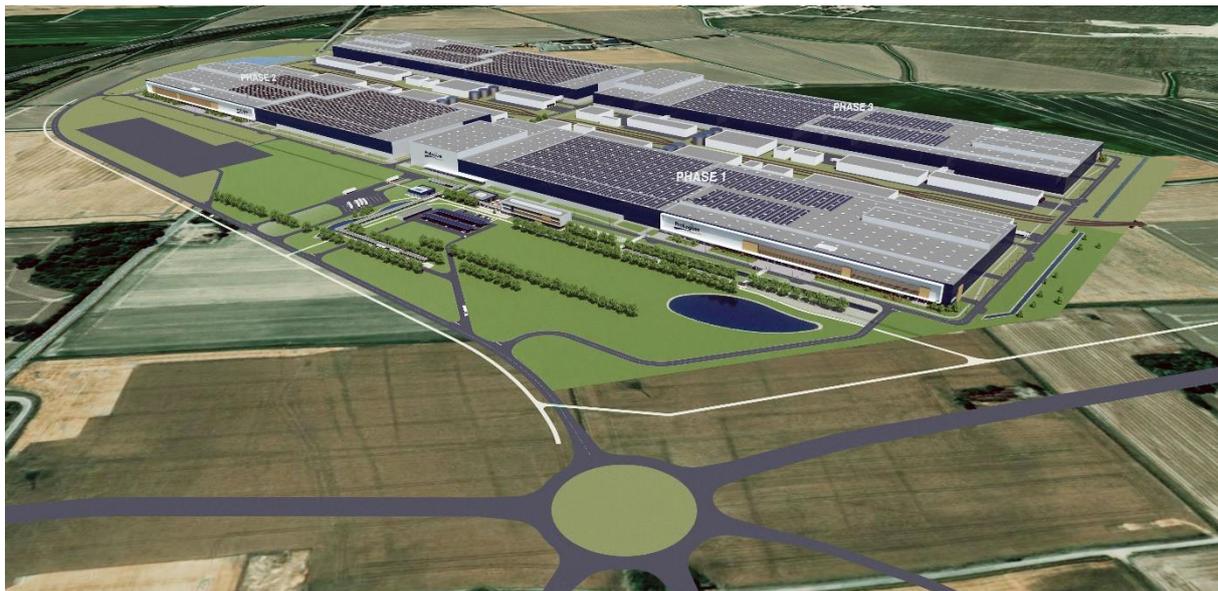
Production annuelle estimée (à pleine capacité de production de l'usine) en fonction de la puissance réelle de la batterie et de la conception du pack par le constructeur automobile fourni.

4^{ème} gigafactory
dans les Hauts-de-France

48 GWh inlays¹
12 GWh cellules
de capacité de l'usine

3 000 emplois créés
à terme

Grâce aux retours d'expérience de sa ligne pilote de 40 MWh, opérationnelle depuis 2017 à Taïwan, ProLogium a d'ores et déjà pu éprouver l'échelle industrielle, levant ainsi l'un des principaux verrous à la commercialisation des batteries solides. De plus, ProLogium démarre au 1^{er} trimestre 2024 l'exploitation de sa première ligne de préproduction de masse (dite Taoke) de 0,5 à 2 GWh afin d'optimiser les équipements et le processus de fabrication. L'entreprise est donc pionnière dans la massification de la production de batteries solides. Le projet de ProLogium dans le Dunkerquois repose sur la volonté de l'entreprise d'établir une *gigafactory* géographiquement plus proche de ses clients et de massifier la production de ses batteries solides.



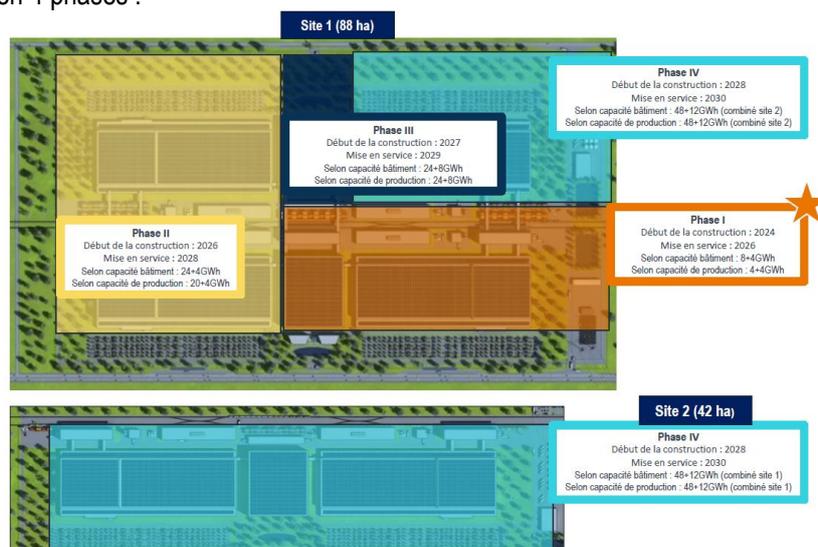
Projection illustrative, design conceptuel actuellement à l'étude – d'autres visuels du design seront partagés par ProLogium dans les mois à venir à mesure de l'avancement du projet (se référer aux engagements de ProLogium dans les parties suivantes)

- Le bâtiment le plus haut sera l'entrepôt, avec une hauteur de 30 mètres.
- La hauteur de la zone d'entrée des matériaux de l'usine d'inlays devra être d'environ 20 à 25 mètres.
- La hauteur des autres surfaces sera d'environ 16 à 18 mètres.

⁵ Afin d'intégrer un temps nécessaire aux phases de tests préparatoires, le calendrier de lancement de la production a été légèrement mis à jour.

Le phasage du projet :

Le projet de *gigafactory* ProLogium est localisé sur 2 sites. La capacité totale sur le Site 1 sera atteinte progressivement en 4 phases :



Source : ProLogium

Utilisation et contrôle des financements publics :

- › La subvention totale s'élève à 1,5 milliards d'euros et sera payée par le gouvernement français.
- › Cet argent sera investi dans les activités de recherche et développement, et de fabrication.
- › Il reposera sur un contrat avec BPI (la banque publique d'investissement française), intégrant des étapes et des engagements clairs.
- › Il n'y a pas de « financement gratuit » : s'il n'y a pas d'investissement, alors il n'y a pas de subvention.
- › Le déblocage des financements est contrôlé par BPI.
- › La Commission européenne effectuera un suivi annuel pour s'assurer que le montant, ainsi que les jalons, ont été effectivement livrés et atteints.

Le coût & le montage juridique et financier

L'investissement total du projet de *gigafactory* ProLogium est estimé à 5,2 milliards d'euros sur 8 ans pour couvrir toutes les phases du projet (Site 1), dont 4,2 milliards pour le matériel de production et 1 milliard pour la construction de l'usine.

Dans le cadre des aides d'état à la Recherche, au Développement et à l'Innovation (RDIF), la Commission Européenne a approuvé une subvention significative du Gouvernement Français au projet ProLogium à hauteur de 1,5 milliard d'euros. L'entreprise prévoit de financer l'opération via l'ouverture de son capital au marché d'ici 2 ans.

Le coût du raccordement du projet au réseau électrique est à ce stade estimé aux alentours de 40 millions d'euros.

La localisation du projet :

En 2022, ProLogium a évalué plus de 90 sites à travers l'Europe, notamment en Allemagne et aux Pays-Bas, afin de sélectionner le lieu de l'implantation de son projet de *gigafactory*. La France s'est distinguée par ses atouts en termes d'énergies décarbonées, telles que le nucléaire et les énergies renouvelables. Cela s'inscrit dans la stratégie de ProLogium de produire des batteries solides à faible empreinte carbone en Europe. Territoire industriel français par excellence, la région Hauts-de-France est une région attractive pour ProLogium, car elle dispose d'une industrie automobile établie, avec 7 sites de production employant plus de 15 000 salariés. Des chiffres appelés à évoluer considérablement ces prochaines années : le projet de *gigafactory* ProLogium est le 4^e projet de *gigafactory* à s'implanter sur le territoire. Les Hauts-de-France envisagent également de se lancer dans la transformation de la troisième révolution industrielle, qui s'appuie sur la transition énergétique (vers une électricité bas carbone) et le numérique.

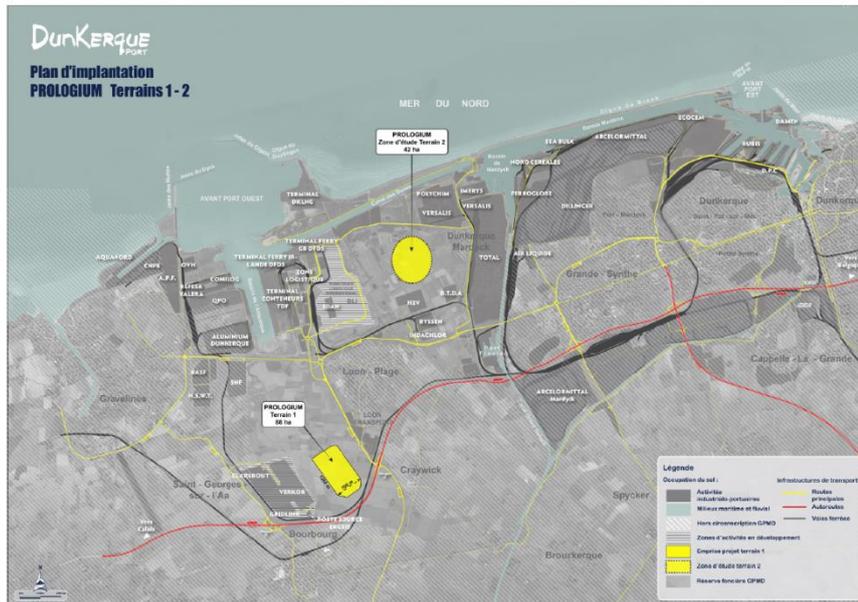
Le projet de *gigafactory* ProLogium est localisé sur 2 sites loués au Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD) et situés à cheval sur les communes de Bourbourg et Craywick. Chacun de ces sites est à distance des zones résidentielles :

Pourquoi Dunkerque et la France répondent aux critères d'implantation de ProLogium ?

- › Disponibilité, à un prix compétitif, de l'électricité décarbonée en France ;
- › Proximité avec l'écosystème des batteries, grâce à l'émergence d'une Vallée de la batterie en Hauts-de-France ;
- › Proximité avec les équipementiers de véhicules électriques d'Europe continentale (Dunkerque bénéficie notamment de liaisons optimales avec de nombreuses usines d'assemblage de véhicules électriques) ;
- › Proximité avec d'autres partenaires stratégiques potentiels (ressources et recyclage) ;
- › Disponibilité foncière de la Zone industrielle de Dunkerque ;
- › Bassin d'emploi important, avec de nombreuses universités et écoles à proximité permettant l'émergence d'activités de formation/requalification.

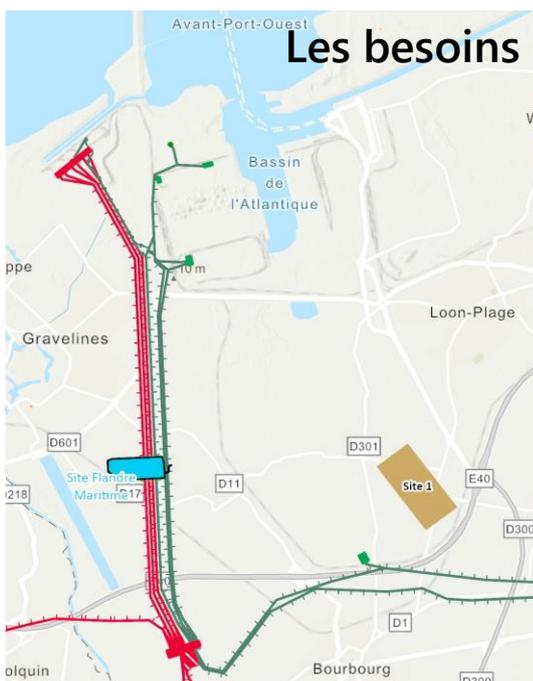
- l'un au sein de la zone industrielle ZGI 2 (Zone grandes industries) du Grand Port Maritime de Dunkerque ;
- l'autre sur la commune de Loon-Plage au sein de la réserve foncière du GPMD dont la localisation précise est encore à l'étude à ce jour.

La Zone Grandes Industries (ZGI) à Dunkerque est une implantation idéale pour accueillir la *gigafactory* : détenue par le Grand Port Maritime de Dunkerque, il s'agit d'un site industriel clé en main pouvant accueillir facilement des activités industrielles et offrant des démarches administratives simplifiées.



Le raccordement électrique :

Afin de pouvoir mettre en œuvre ses objectifs de production, les besoins d'approvisionnement en électricité de la *gigafactory* seront de 39 MW en 2026 et de 566 MW en 2031. Les sites doivent pouvoir disposer d'une alimentation principale et d'une alimentation secours permettant d'alimenter 24h/24 la totalité de la puissance des sites. Compte tenu du niveau de puissance demandé pour le projet de ProLogium, le niveau de tension de raccordement de référence est estimé à 400 000 volts sur le site 1 au sein de la ZGI (Zone Grandes Industries) et 225 000 volts sur le site 2 au sein de la zone logistique du GPMD. Les modalités de raccordement du site n°1 vont s'appuyer sur la solution technique présentée ci-après. RTE et ProLogium devraient conclure une proposition technique et financière (PTF) en janvier 2024.



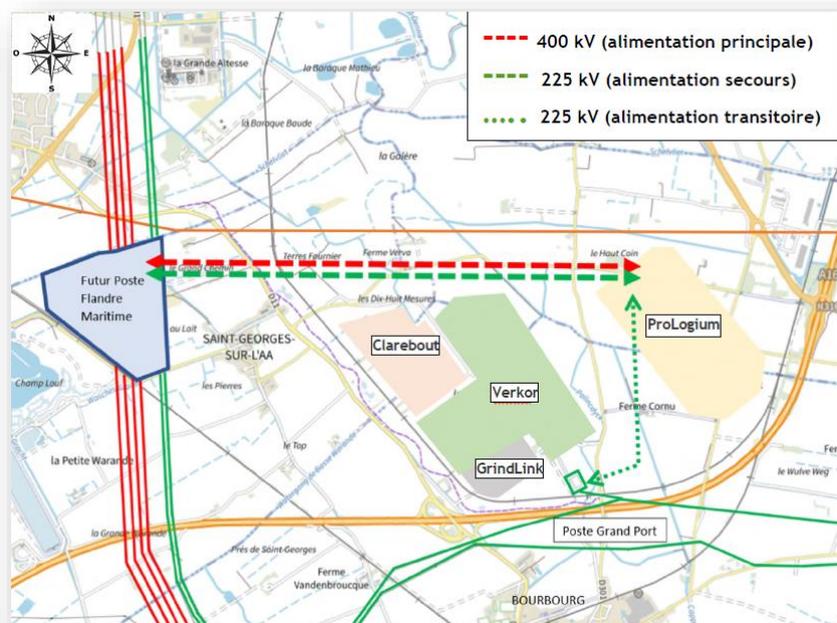
Les besoins électriques du site de ProLogium



A ce stade, la solution technique pourrait consister à connecter :

- Le site 1 (ZGI) au réseau de transport d'électricité par une liaison souterraine 400 000 volts pour l'alimentation principale et par une liaison souterraine de secours à 225 000 volts au futur poste électrique RTE de Flandre Maritime.

Afin d'alimenter le projet de ProLogium dans les délais (39 MW en 2026), RTE pourrait proposer une solution transitoire de raccordement du site 1 au poste de Grand-Port 225 000 volts par une liaison souterraine de 225 000 volts.



- Le site 2 (zone logistique) au réseau de transport d'électricité par deux liaisons souterraines (une principale et une de secours) 225 000 volts sur le futur poste électrique de Vénus, dont la construction débutera en 2026.

La présentation du raccordement ci-dessus reflète le résultat de l'étude exploratoire rendue par RTE le 22 mars 2023, sur la base des hypothèses transmises par ProLogium sur son projet. Dans la demande de PTF, les éléments présentés dans le cadre du dossier de concertation ont confirmé les hypothèses d'étude à date. Si le besoin de raccordement n'était pas confirmé ou venait à évoluer, les éléments présentés ci-dessus en seraient nécessairement modifiés.

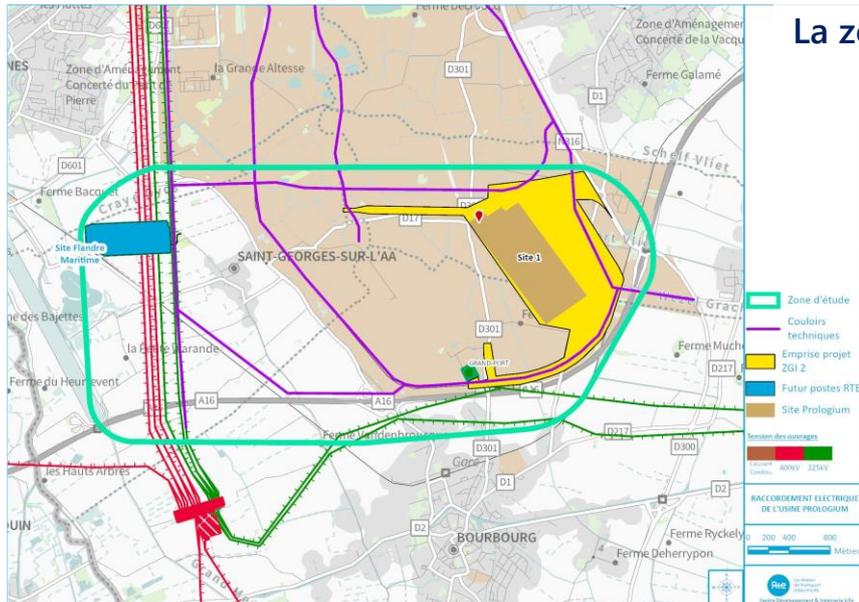
Pour le site n°2, les modalités de raccordement restent au stade de solution exploratoire. Il n'y a pas de proposition technique et financière lancée.

En l'état de l'instruction du raccordement, l'implantation finale de ces liaisons n'est pas connue. Elle sera étudiée dans le cadre des études de détails, techniques et environnementales, et arrêtée à l'issue des différentes phases de concertation.

Lors de la réunion thématique du 10 novembre 2023 sur les impacts environnementaux, RTE a présenté la zone d'étude du raccordement. La délimitation de la zone proposée s'appuie sur une première analyse des grandes caractéristiques des projets d'aménagement des zones ZGI1 & 2, associant les projets d'infrastructures, sur les implantations industrielles (en cours et annoncées).

A noter que celle-ci intègre les trois postes de Grand Port, Flandre Maritime et du client ProLogium.

La zone d'étude concernée

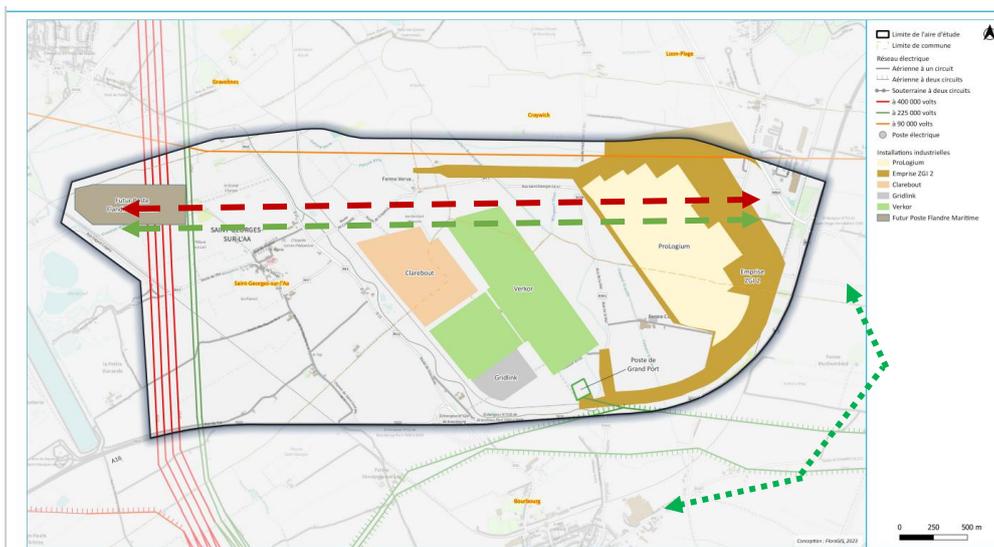


- Au nord, au départ du site du futur poste de Flandre Maritime qu'elle englobe, l'aire d'étude s'appuie en direction de l'est sur la limite sud du projet Cap 2020 et le projet de route à créer. Elle intègre ainsi le couloir de la ligne à 90 000 volts Grande Synthe – Gravelines qu'elle suit jusqu'à l'autoroute A16,
- A l'est, elle englobe le site du client ProLogium et prend appui sur le couloir de l'autoroute A16 et reste ainsi à l'écart des zones d'habitat de Craywick,
- Au sud, elle conserve comme limite l'autoroute A16 et englobe le site du poste de Grand Port. Elle reste à l'écart des zones d'habitat de Bourbourg et conserve cette option de suivre l'A16 jusqu'au couloir de lignes aériennes à 400 000 volts reliant le poste RTE de Warande à la Centrale de Gravelines,
- A l'ouest, l'aire d'étude suit ce couloir de lignes, avant d'englober le site du futur poste de Flandre Maritime.

Les principes n'ont pas été remis en question lors des échanges, à savoir :

- L'utilisation des couloirs techniques prévus par le GPMD ;
- Le regroupement des infrastructures.

La carte suivante apporte plus de précisions au regard des éléments ci-dessus. Les tracés de principe des 3 liaisons (principale, secours et transitoire) sont indiqués par des flèches.



Le projet dans son territoire

Le projet de ProLogium s'inscrit dans la structuration d'une filière locale de production de batteries pour les véhicules électriques. L'impact sur le tissu socio-économique local se matérialisera dès le court terme avec une montée en puissance progressive, à chaque phase du projet. La *gigafactory* sera classée ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement) et relèvera du régime IED (relatif aux émissions industrielles). La classification SEVESO du site de production fait actuellement l'objet d'études.

Avec plus de 56 000 salariés dans le secteur et quelque 700 000 véhicules construits chaque année, la région Hauts-de-France est la première région de l'Hexagone en production de véhicules⁶.

Dans le secteur de la mobilité électrique, après EnVision, ACC et Verkor, le projet d'installation d'une quatrième *gigafactory* dans les Hauts-de-France soulève à son tour des enjeux socio-économiques, notamment en matière de création d'emplois, besoins en logements associés, infrastructures et équipements publics, transports, ou encore formations liées à l'émergence de nouveaux métiers.

Pour répondre à ces enjeux socio-économiques liés à la fois à la réindustrialisation des Hauts-de-France et à l'ampleur du projet, ProLogium s'est engagé à construire et adapter son projet de *gigafactory* à Dunkerque en collaboration avec les acteurs locaux (acteurs institutionnels, industriels, universitaires...), afin qu'il puisse bénéficier au mieux au territoire et prenne en compte son contexte particulier.

Les impacts environnementaux

L'ensemble des données relatives aux impacts environnementaux sont à retrouver dans le dossier de concertation et dans les documents supports de la réunion publique sur ce thème (réunion du 11 octobre à Gravelines, documents en ligne sur <http://prologium.je-contribue.com/>).

L'étude d'impact et l'étude de danger ont été bien avancées depuis leur présentation initiale lors des différentes réunions publiques de la concertation préalable. Ces avancées seront partagées dans le cadre de la concertation continue et notamment à échéance du printemps 2024 (se référer aux engagements de ProLogium dans les parties qui suivent). Ainsi, à titre d'exemple, ProLogium a œuvré avec différents organismes experts, en collaboration avec la sous-préfecture de Dunkerque, afin d'optimiser la gestion des ressources en eau, sujet pour lequel une mise à jour est proposée ci-dessous.

LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX – GESTION DES RESSOURCES: L'EAU  

 **VOLET EAU**

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU

- Etude d'alternatives pour réduire le besoin en eau des unités plus consommatrices : **tours aéroréfrigérantes**
- Réutilisation des **eaux pluviales** de toiture
- **Procédé** de fabrication des batteries **peu consommateur en eau**

REJET DES EFFLUENTS AQUEUX

- Infiltrations des eaux pluviales traitées par des **noues d'infiltration** (fosses à faible pente)
- Eaux usées domestiques traitées sur site par des **microstations** conformément à la réglementation en vigueur SPANC → *Rejet en milieu naturel, conformité avec VLE applicables*
- **Pas d'effluents** issus du procédé de fabrication



RÉVISION DES BESOINS EN EAU

- Révision basée sur des **éléments factuels** d'utilisation de refroidissement, de capacité, de benchmarks divers, en intégrant le climat
- **Collaboration constante** : DREAL, Syndicat de l'Eau, Préfecture, GPMD...

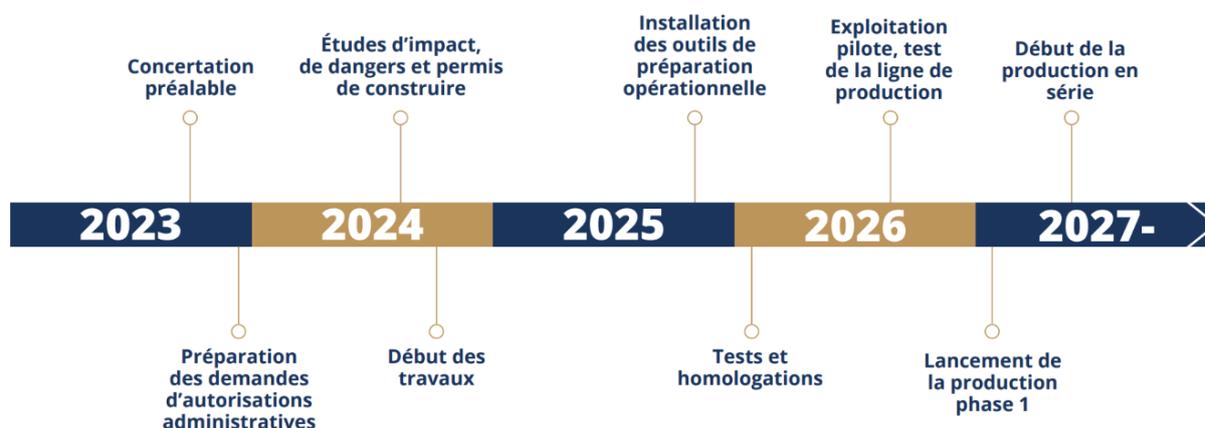
ProLogium a présenté son avancée via 5 pistes de réduction de la consommation d'eau, dont une piste privilégiant l'usage de tours aéroréfrigérantes. L'étude d'impact prend en compte plusieurs scénarios et en particulier un scénario tenant compte du réchauffement climatique, qui entraînera des conséquences sur la consommation en eau. L'état actuel des réflexions et les diverses études a conduit à ce jour à un prévisionnel de consommation réduit à 200 000 m³/an, partant de 5 millions au départ. Cette nouvelle approche de la

⁶ - <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/hauts-de-france/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat-dans-la-region/Economie-entreprises-emploi-finances-publiques/France-2030-dans-les-Hauts-de-France/France-2030-un-an-apres-son-lancement-les-premiers-resultats-concrets-sont-la-en-Hauts-de-France/>

consommation permettra de mettre en œuvre la politique de gestion responsable des ressources de ProLogium, encouragée par le territoire et les services préfectoraux.

Toutes les pistes de réductions de la consommation d'eau listées dans notre dossier de concertation ont été étudiées, des groupes de travail ont été lancés avec des organismes spécialisés, certaines pistes sont encore à l'étude et peuvent être présentées lors de la concertation continue.

c) Calendrier du projet



PARTIE 2- L'ORGANISATION ET LE DEROULEMENT DE LA CONCERTATION PREALABLE SOUS L'EGIDE DE LA CNDP DU 22 SEPTEMBRE 2023 – 13 NOVEMBRE 2023

I. Une concertation sous l'égide de la CNDP

Le projet d'une *gigafactory* de batteries solides dans le Dunkerquois, porté conjointement par ProLogium et RTE, a fait l'objet d'une concertation préalable au titre de l'art. L.121-9 du Code de l'environnement, qui s'est déroulée **du 22 septembre au 13 novembre 2023**. Cette concertation est régie par le Code de l'Environnement (article L121-8 et L121-16 CE) et intervient en parallèle des premières études conduites sur le projet.

La charte de l'environnement, intégrée dans la Constitution depuis 2005, précise en effet que : « *Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement* ».

La procédure de concertation préalable associée au projet est placée sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public garantissant le droit de toute personne vivant en France à l'information et à la participation au projet.

Autorité administrative indépendante, la Commission nationale du débat public (CNDP) est saisie de tous les projets d'aménagement ou d'équipement qui, par leur nature, leurs caractéristiques techniques ou leur coût prévisionnel répondent à des critères ou excèdent des seuils fixés par décret en Conseil d'État. Les équipements industriels de plus de 300 millions d'euros d'investissement font l'objet d'une saisine obligatoire. Après l'étude de cette saisine, la CNDP décide s'il y a lieu d'organiser un débat public ou une concertation préalable.

- **24 mars 2023** : Saisine de la CNDP par les responsables de projet.
- **6 avril 2023** : La CNDP a décidé de confier la mise en œuvre de la concertation au porteur de projet, sous l'égide de deux garants, qu'elle a nommés, Madame Anne-Marie ROYAL et Monsieur Jean-Louis Laure.
- **27 juillet 2023 et 08 septembre 2023** : La CNDP a approuvé les modalités de concertation lors d'une décision le 27 juillet 2023, puis la CNDP a validé le dossier de concertation le 08/09/2023.

Les décisions de la CNDP relatives au projet sont à retrouver sur le site suivant :

<https://www.debatpublic.fr/construction-dune-usine-gigafactory-de-batteries-solides-pour-voitures-electriques-prologium-4080>

Conformément à cette obligation et compte tenu de la nature et du montant de l'investissement, ProLogium et RTE ont saisi la CNDP, qui a décidé d'organiser une concertation préalable dont elle définit elle-même les modalités et a désigné une garante et un garant de la concertation, Madame Anne-Marie ROYAL et Monsieur Jean-Louis LAURE. Les garants ont reçu une lettre de mission de la CNDP avant le démarrage de la concertation et de sa préparation. Les garants ont pour mission de veiller à la sincérité et au bon déroulement de la concertation dans le respect des principes et des valeurs de la CNDP. Ils participent avec les maîtres d'ouvrage à la préparation des modalités de la concertation et à l'élaboration du dossier de la concertation qui sont soumis à l'approbation de la Commission.

La Commission nationale du débat public (CNDP) a pour rôle la préservation du « droit au débat » inscrit à l'article 7 du Code de l'Environnement. Ce droit stipule que de toute personne vivant en France puisse accéder à l'information et à la participation sur les projets ou les politiques qui ont un impact sur l'environnement. La CNDP assure ainsi son rôle au travers de 5 missions :

- Veiller au droit constitutionnel à l'information et à la participation du public ;

- Organiser des débats publics et garantir les concertations ;
- Rendre compte des résultats des débats ;
- Développer la culture de la participation ;
- Concilier (En cas de risque de conflit sur des projets ayant un impact sur l'environnement).

Concrètement, lors de concertations réglementaires, cela se traduit par la présence d'un ou de plusieurs représentant(s) de la CNDP tout au long de la démarche de concertation. Ces garants, nommés par la CNDP, sont indépendants de la maîtrise d'ouvrage et s'assurent que les modalités de la participation sont en phase avec les 6 principes de la CNDP :

- L'indépendance : les garants ne sont pas liés aux parties prenantes concernées par le projet et n'ont aucun lien financier avec aucune de ces parties prenantes ;
- La neutralité : les garants sont neutres, ils ne donnent pas d'avis sur le fond du projet et veillent au respect de la participation ;
- La transparence : l'information en lien avec la concertation sur le projet est complète et sincère, et largement diffusée dès la saisine de la CNDP par le porteur de projet et jusqu'au bilan de la concertation qui sera également public. La concertation est ouverte à tous, les échanges font l'objet de comptes rendus ;
- L'argumentation : chaque personne a la possibilité de s'exprimer et de développer ses arguments, sans considération quantitative. Toute intervention doit être entendue ;
- L'égalité : toute personne qui s'exprime a droit à la parole de manière égale, sans considération pour son poids politique, social, économique ou autre ;
- L'inclusion : les modalités d'information et de concertation sont variées et permettent de toucher tous les publics concernés, y compris les personnes les plus éloignées des arènes publiques. En outre, les séquences sont filmées pour permettre l'information des personnes qui ne pourraient participer physiquement aux rencontres de la concertation.

II. La démarche et ses objectifs

La concertation préalable est une procédure organisée en amont d'un projet susceptible d'avoir un impact sur l'environnement, le cadre de vie ou l'activité économique d'un territoire. Cette procédure, décrite aux articles L. 121-1 et suivants du code de l'environnement, vise à débattre :

- De l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques du projet ;
- Des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ;
- Des impacts sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Des solutions alternatives, y compris l'absence de mise en œuvre du projet ;
- Des modalités d'information et de participation du public à la suite de la concertation préalable.

Cette phase de dialogue doit permettre de recueillir l'expression et les propositions des uns et des autres pour enrichir les orientations qui seront retenues ultérieurement par les maîtres d'ouvrage. Elle intervient en amont des autorisations administratives, et se poursuit par une phase dite de « concertation continue », qui permet aux acteurs et au public d'être tenu informés des avancées du projet, jusqu'à la phase d'enquête publique.

ProLogium a souhaité que la concertation, au-delà de son aspect légal, puisse constituer un temps d'échange et d'écoute privilégié avec le territoire afin de discuter, le plus en amont possible et avec l'ensemble des publics concernés du projet dans sa globalité.

Afin de favoriser la participation et l'information de tous les publics la concertation préalable a été organisée selon les principes suivants :

- Un périmètre étendu à 3 niveaux ;
- Des canaux d'information et de participation multiples, accessibles tout au long de la démarche ;
- Des temps d'échanges aux formats variés.

III. Les outils d'information, de mobilisation et de participation

La concertation préalable sur le projet de *gigafactory* pour la construction de batteries électriques solides se développe sur **trois périmètres** : le périmètre de proximité représenté par les communes d'implantation de l'usine, le périmètre élargi du Dunkerquois et, au-delà, les Hauts-de-France et les zones frontalières.

Les périmètres de la concertation préalable :



a) L'information initiale au lancement de la concertation

Conformément aux dispositions réglementaires, les modalités de participation ont été annoncées 15 jours avant l'ouverture de la période de concertation préalable par les moyens suivants (12 septembre 2023) :



- Ouverture du site internet de la concertation à l'adresse suivante : <http://prologium.je-contribue.com/>

Il permet au public d'avoir accès à tous les éléments du projet (dossier du maître d'ouvrage, synthèse, comptes-rendus des réunions, bilan des garants et présente réponse des maîtres d'ouvrage...), mais aussi de contribuer et de prendre connaissance des réponses aux questions posées entre le 22 septembre et le 13 novembre 2023. Il intègre également le calendrier et toutes les actualités de la concertation.

- Avis dans la presse locale : publication légale



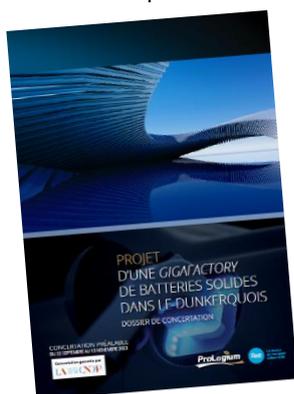
sur La Voix du Nord (papier) & Nord Littoral (au format Web) le 08/09/23.

- Affichage 15 jours avant le début de la concertation de l'avis de concertation préalable et de l'affiche communicante en mairies, et tout endroit stratégique (Port, Communauté de communes...)



- Plaquette d'information boîtée à hauteur de 14 800 exemplaires dans les communes du périmètre restreint : Bourbourg, Saint-Georges-sur-l'Aa, Gravelines, Grand-Fort-Philippe,

Loon-Plage et Craywick. Elle est également disponible en libre accès à hauteur de 100 exemplaires dans chacune des 17 mairies des communes du projet, ainsi qu'à la Communauté Urbaine de Dunkerque, au Département du Nord, à la Région, et au Grand Port Maritime de Dunkerque.



- **Dossiers de concertation** disponibles à hauteur de 10 à 20 exemplaires dans chacune des 21 mairies/institutions des communes du projet.

- **Registres papiers**, prenant la forme de livres d'or, mis à disposition dans les 21 mairies/institutions concernées par le projet tout au long de la concertation afin de permettre à chacun de contribuer.
- **Conférence de presse** annonçant la concertation, le 12 septembre 2023 à la Communauté Urbaine de Dunkerque : en présence des maîtres d'ouvrage et des garants, avec 12 journalistes et une agence de presse et qui a donné lieu à plus de 20 retombées dans la presse locale, nationale et spécialisée.



- **Vidéo d'animation** : une vidéo d'animation est réalisée afin de présenter le contexte dans lequel s'inscrit le projet et les modalités de la concertation associées. Cette courte vidéo est diffusée pendant la phase d'annonce de la concertation préalable et mise en ligne sur le site internet de la concertation. Elle est également présentée à chaque rendez-vous de la concertation.
- La **diffusion d'un « kit de communication » à l'ensemble des 21 communes/institutions du périmètre**. Le kit comporte un calendrier éditorial avec les publications prérédigées pour Facebook/LinkedIn/X (anciennement Twitter), un dossier de visuels « A vos agendas », un dossier de visuels complémentaires illustratifs fournis par ProLogium.



LES SUPPORTS DE LA CONCERTATION

DOSSIER DE CONCERTATION :

Offrir au citoyen la possibilité de s'informer de manière exhaustive sur le projet et l'écosystème dans lequel il s'insère.



PLAQUETTE DE SYNTHESE :

Informers de manière synthétique et vulgarisée sur les grands contours du projet de gigafactory. Cette plaquette est boîtée sur les communes du périmètre restreint.



VIDEO PEDAGOGIQUE :

Diffusé lors des rencontres de la concertation et sur le web, cette vidéo vise à présenter au grand public les enjeux liés au projet, ses grandes lignes et les modalités de la concertation préalable.



2 KAKEMONOS :

Susciter la curiosité du public et informer de manière très synthétique sur le projet et la concertation préalable.



FLYER DE LA CONCERTATION :

Résumer les rencontres et les modalités d'information et de participation du public à la concertation.

AFFICHES DE LA CONCERTATION :

Communiquer sur les dates des rencontres de la concertation et inciter à la participation.



SITE WEB & APPLICATION MOBILE :

Le site du projet permet de retrouver l'ensemble des documents d'information sur le projet et sur la concertation. Il permet également de contribuer à la concertation et de consulter les participations du public.

<http://prologium.je-contribue.com/>



REGISTRES DE CONCERTATION :

Permettre la contribution non-numérique. Registres en dépôt dans les mairies du périmètre restreint et chez les partenaires (CUD, GPMD).



11

Chiffres indicatifs tels que prévus en début de concertation – adaptés en cours de concertation :

	TOTAL (y compris stock rencontres, kits de communication & boîitage des synthèses)	STOCK DÉDIÉ AUX RENCONTRES
Affiches règlementaires	85	16
Affiches communicantes	95	26
Dossiers	745	465
Synthèses	17 000	1120
Flyers	1180	1150

b) L'information continue tout au long de la démarche

- Le **site de la concertation** a été alimenté et complété tout au long de la concertation préalable : actualités des prochains rendez-vous et notifications aux abonnés du site, publication des comptes-rendus et replays...



- Les communes qui avaient reçues le **kit de communication** ont également **reçu un dossier éditorial** mis à jour avec un rappel le 12 octobre 2023 afin de les inciter à poursuivre leur communication sur la suite de la concertation.
- Une **fiche thématique** avec un focus sur « L'impact de la vallée des gigafactories en Hauts-de-France sur le système électrique » a été publiée le 24 octobre pour apporter un complément d'information.
- Un **second communiqué de presse** a été partagé le 10 octobre 2023 à mi-parcours en amont de la table-ronde du 17 octobre organisée à Lille.
- **2 kakemonos** ont été réalisés : un sur le thème du projet et un sur la concertation, déployés lors des rencontres, réunions publiques, rencontres mobiles... Ils étaient complétés des kakémonos identitaires des 2 maîtres d'ouvrage.

c) Les outils de participation et d'expression mis à disposition du public

Durant toute la durée de la concertation préalable, le public pouvait s'informer, poser ses questions ou contribuer sur les différentes thématiques que couvre le projet : la mobilité de demain et de sa contribution à la lutte contre le changement climatique, les objectifs et des caractéristiques de la Gigafactory ainsi que les impacts et l'implantation territoriale de cette nouvelle usine.

Le public avait plusieurs moyens à sa disposition pour poser ses questions ou contribuer :

- Dans les registres mis à disposition du public dans les mairies du périmètre de la concertation ;
- Pendant les temps présentiels et/ou distanciels de rencontres et d'échanges : réunions publiques, ateliers thématiques, et débats mobiles ;
- Sur la plateforme du projet dans la rubrique « Participer » : avec la possibilité de joindre un fichier attaché à son message, dans le cas d'une contribution plus longue ;
- Par courrier envoyé à ProLogium : ProLogium, 11 Avenue Delcassé 75008
- Par courriel envoyé à ProLogium : concertation@prologium.com
- Par courrier ou courriel envoyé aux garants : Anne-Marie Royal : anne-marie.royal@garant-cndp.fr ou Jean-Louis Laure : jean-louis.laure@garant-cndp.fr / Par courrier : CNDP, 244 Bd. Saint-Germain, 75007 PARIS

ProLogium et RTE se sont engagés à répondre, pendant la concertation et/ou dans leur réponse au bilan des garants, à l'ensemble des questions posées par le public. Toutes les réponses apportées par les maîtres d'ouvrage sont disponibles sur la plateforme de la concertation.

II. Le dispositif de la concertation préalable : la volonté d'aller à la rencontre de tous les publics

Le projet de *gigafactory* pour la construction de batteries solides est fortement lié aux enjeux européens, nationaux et territoriaux de décarbonation. En conséquence, le dispositif de concertation envisagé permettait de porter à l'attention du public les caractéristiques industrielles du projet, son impact, notamment sociétal et économique, sur le territoire, mais également la réflexion énergétique actuelle sur le développement de la mobilité électrique.

2 RÉUNIONS PUBLIQUES

25 SEPT Réunion d'ouverture
18H - 20H, Espace Pierre de Coubertin à Bourbourg
- Diffusion en direct sur Zoom

07 NOV Réunion de partage des contributions
18H - 20H, Salle des Commissions à la Communauté urbaine de Dunkerque
- Diffusion en direct sur Zoom

1 TABLE RONDE

17 OCT L'avenir de l'électromobilité : enjeux, perspectives et limites
18H - 20H, Conseil régional des Hauts-de-France à Lille - Diffusion en direct sur Zoom

1 RENCONTRE DE PROXIMITÉ LYCÉENS

12 OCT | **14H - 16H**, Lycée de l'Europe à Dunkerque

4 RÉUNIONS PUBLIQUES THÉMATIQUES

02 OCT Emploi et formation
18H - 20H, ULCO à Dunkerque

03 OCT Transition énergétique et rupture technologique : batteries solides
18H - 20H, Pavillon des Maquettes à Dunkerque

11 OCT Impact environnemental, risques technologiques, prévention, travaux
18H - 20H, Salle Sportica à Gravelines

19 OCT Attractivité économique, logement et accessibilité
18H - 20H, Maison de Village à Craywick

5 RENCONTRES MOBILES

03 OCT 9H - 12H, Marché de Bourbourg

04 OCT 10H - 13H, École Nationale Supérieure des Arts et Métiers, Lille

16 OCT 16H - 19H, Galerie marchande Auchan, Grande Synthe

25 OCT 10H - 13H, Quai Gambetta, Boulogne-sur-Mer

06 NOV 17H - 20H, Parvis du Grand Théâtre de Calais Ville

Toute information pratique sur les rencontres de la concertation, ou d'éventuels changements de lieux ou de dates, seront rappelés sur le site internet de la concertation : <http://prologium.je-contribue.com/>

L'intégralité des rendez-vous de la concertation ont fait l'objet de comptes-rendus détaillés, disponibles en libre accès sur la plateforme de la concertation. Les 2 réunions publiques (ouverture et partage des contributions) ainsi que la table ronde permettaient une participation à distance. Dès le lendemain, elles étaient intégralement visionnables en rediffusion sur la plateforme de la concertation.

Ces divers documents sont toujours disponibles.

En complément de ce dispositif et en parallèle de l'ouverture de la concertation préalable, ProLogium et RTE ont participé à la « Fabuleuse Factory », un village avec animations et des événements organisés pour faire découvrir l'industrie de demain au grand public en général, et aux publics scolaires en particulier. La « Fabuleuse Factory » s'est tenue du 21 au 23 septembre 2023, et a permis aux maîtres d'ouvrages de rencontrer environ 3 000 personnes pour présenter leur projet et leur technologie. Les kakemonos annonçant la concertation et le flyer présentant les rendez-vous de la concertation étaient également disponibles.

III. La concertation en chiffres

a) La participation durant les rencontres

Près de 900 personnes rencontrées au cours de la concertation :

LES RENCONTRES DE LA CONCERTATION

2 réunions publiques
4 réunions thématiques
1 table ronde
1 rencontre de proximité
5 rencontres mobiles

36 intervenants différents ont pris la parole et répondu aux questions (outre les maîtres d'ouvrage)

4 thématiques abordées

- L'emploi et la formation
- La rupture technologique: les batteries solides
- Les impacts environnementaux et risques technologiques
- Les impacts territoriaux: logement et accessibilité

~900 personnes (intervenants compris) ont participé à au moins un des rendez-vous de la concertation

64 questions ou interventions en réunions publiques
1 question ou intervention sur les registres de concertation

Rte Le réseau de transport d'électricité
ProLogium

Focus sur la participation lors de la « Fabuleuse Factory », (21 au 23 septembre 2023) à laquelle ProLogium a participé au démarrage de la concertation. Des flyers ont pu être distribués à partir du 22 septembre pour informer de la concertation à venir :

~ 3 000 visiteurs du stand ProLogium, sur une fréquentation maximale estimée entre 6 000 et 9 000 visiteurs :

- 2 443 étudiants issus de la grande région dunkerquoise, dont 698 extérieurs au département et 425 du Pas de Calais
- 400 demandeurs d'emploi des pôles d'emploi, notamment Dunkerque et Grande Synthé

Participation de 49 établissements d'enseignement allant de la 3e année au troisième cycle.

Information sur la concertation préalable à partir du 22/09 :

Environ 200 flyers du CNDP, 100 plaquettes et 10 dossiers ont été distribués



Environ 560 participants au total lors des réunions organisées dans le cadre de la concertation :

Rendez-vous de la concertation	Participation	Nombre de questions posées
RÉUNION D'OUVERTURE	78 (58 en présentiel et 20 à distance)	9
RÉUNION THÉMATIQUE – EMPLOI, FORMATION	125	3
RÉUNION THÉMATIQUE – TRANSITION ÉNERGETIQUE ET RUPTURE TECHNOLOGIQUE: BATTERIES SOLIDES	22	8
RÉUNION THÉMATIQUE – IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET RISQUES TECHNOLOGIQUES	70	11
RENCONTRE DE PROXIMITÉ LYCÉENS	80	16
TABLE RONDE – L'AVENIR DE L'ÉLECTROMOBILITÉ	52 (40 en présentiel et 12 à distance)	4
RÉUNION THÉMATIQUE – ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, LOGEMENT ET ACCESSIBILITÉ	62	11
RÉUNION DE PARTAGE DES CONTRIBUTIONS	70 (56 en présentiel et 14 à distance)	7



Environ 335 participants rencontrés lors des rencontres mobiles :

Rencontres mobiles de la concertation	Participation
Marché de Bourbourg	70
ENSAM	50
Centre Commercial de Grande Synthe	115
Boulogne sur Mer	50
Calais	50



8 territoires visités lors des différents rendez-vous de la concertation :

- des rendez-vous prévus en proximité directe sur le périmètre des communes d'implantation de l'usine (Bourbourg, Gravelines, Craywick, Grande-Synthe),
- en proximité élargie (Dunkerque),
- et enfin, au-delà du Dunkerquois pour tenir compte des perspectives en matière d'emplois (Lille, Boulogne, Calais), permettant ainsi d'aborder les impacts du projet et les enjeux de la mobilité électrique plus largement sur la région.

Lors de chaque rencontre, dossiers de concertation, flyers, et plaquettes synthétiques ont été distribués.

36 intervenants (associations, industriels, acteurs institutionnels territoriaux ou académiques, syndicats...) ont été invités à prendre la parole durant les différents rendez-vous de la concertation (44 interventions, certains ayant participé plusieurs fois lors des rendez-vous) :

1. François-Xavier BIEUVILLE, Sous-préfet de Dunkerque
2. Eric GENS, Maire de Bourbourg
3. Pierre DESMADRILLE, Maire de Craywick
4. Maurice GEORGES, Président du Directoire du Grand Port Maritime de Dunkerque
5. Xavier DAIRAIN, Directeur des Projets, Communauté Urbaine de Dunkerque
6. Emmanuelle LEROY CERQUEIRA, Directrice Attractivité et Emploi, CUD
7. Edmond ABI-AAD, Vice-Président de l'ULCO en charge de la recherche et des partenariats
8. Elisabeth CORNETTE, Directrice adjointe de l'agence Pôle emploi de Dunkerque
9. Arnaud DECLUNDER, Directeur Général Entreprendre Ensemble
10. Joel BOURDON, Trésorier pour le CREPI
11. Sébastien LACROIX, Adjoint à la Direction / Responsable juridique, Union des Industries et Métiers de la Métallurgie UIMM Flandre Maritime
12. Arnaud CUISSET, Vice-Président délégué aux grands projets, ULCO
13. Matthieu BARDOUX, Enseignant-Chercheur au laboratoire UDSMM (Unité de Dynamique et Structure des Matériaux Moléculaires)
14. Nicolas BALLAND, Délégué territorial R&D et innovation, ARIA
15. Francis LEROUX, Trésorier & référent élus industrie, Chambre de commerce et d'industrie, Littoral Hauts-de-France
16. Mathieu MORCRETE, Directeur du Laboratoire de Réactivité et Chimie des solides
17. Guillaume BLANC, Directeur E-mobility, FEV France
18. Bertrand RINGOT, Maire de Gravelines
19. Gregory LEFRANCOIS, Adjoint au Chef de l'Unité Départementale du Littoral Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Hauts-de-France, Responsable des secrétariats SPPPI Côte d'opale Flandre - CLI de Gravelines
20. Lieutenant-Colonel Benoit MARTIN, Service Départemental d'Incendie et de Secours
21. Karima DELLI, Présidente de la Commission Transport et Tourisme, Parlement Européen (à distance)
22. Aurélien GAY, Délégué Interministériel adjoint aux approvisionnements en minerais et métaux stratégiques
23. Frédéric MOTTE, Conseiller Régional des Hauts-de-France, Président de la mission REV3
24. Simon KARLESKIND, Directeur régional de l'ADEME Hauts-de-France
25. Philippe DEGOBERT, Directeur du campus Arts et Métiers de Lille et du Mastère Spécialisé Manager de projet en IRVE (Infrastructures de Recharge, Véhicules Electriques et Autonomes)
26. Paulo-Serge LOPES, président de l'association Virage Énergie
27. Christophe GAY, co-directeur, Forum Vies Mobiles
28. Serge MARTIN, Délégué territorial, Direction territoriale Nord, ENEDIS
29. Philippe DI BONO, Pôle Prospective du Système Electrique, RTE
30. Laurent PIDOUX, Directeur Général des Services, Communauté Urbaine de Dunkerque
31. Adrien BARBAUD, directeur adjoint espaces publics et mobilités, en charge de la mobilité, Communauté Urbaine de Dunkerque
32. Isabelle RICHARD, Urbaniste, Directrice Planification stratégique et synergie entre les territoires, AGUR – Agence d'urbanisme de Dunkerque
33. Jean-François MONTAGNE, vice-président en charge de la transition écologique, Communauté Urbaine de Dunkerque

34. David LEFRANC, Directeur de l'Aménagement et de l'Environnement, Grand Port Maritime de Dunkerque
35. Caroline TAIN, Adjoint au Chef de l'Unité Départementale du Littoral Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Hauts-de-France
36. Thomas BRION, Directeur de Projet, Orano-XTC

D'une manière générale, les maîtres d'ouvrage constatent **une forte mobilisation du public pendant les échanges** notamment au vu du nombre d'interventions et de questions, mais aussi compte tenu de la qualité des échanges et des questionnements soulevés. Les acteurs du territoire se sont également fortement mobilisés pour aborder des sujets qui vont au-delà du projet lui-même et qui ont pu être soulevés dès la réunion d'ouverture de la concertation et tout au long des rendez-vous.

Les maîtres d'ouvrages ont rencontré des **publics extrêmement variés** et constaté des centres d'intérêt tout aussi variés :

- **Jeunes** : intérêt pour l'électromobilité, pour la technologie, les impacts environnementaux du projet, pour les opportunités d'emplois ;
- **Citoyens « riverains » ou en proximité du projet** : intérêt pour l'emploi, la formation, les impacts territoriaux, les risques industriels ;
- **Retraités** : une sensibilité accrue à l'histoire industrielle de la région et au renouveau en cours au sein du Dunkerquois.

b) La participation sur le site de la concertation

Près de **20 000 pages ont été consultées** (en nombre de visites cumulées), avec un total de **12 500 visiteurs cumulés**, **233 contributions directes** ou prises durant les rendez-vous de la concertation, et **56 questions posées** qui ont reçu une réponse de la part de ProLogium ou de RTE.

27 documents ont été partagés sur le site de la concertation (dossier, présentations, replays, compte-rendu...).



Les échanges ont été dynamiques sur le site de la concertation avec finalement encore plus d'interactions que pendant les rendez-vous eux-mêmes. Les contributions et questions partagées ont porté sur une diversité de thématiques, et ont parfois même été complétées par des fichiers joints.

Le nombre de questions posées a été en diminution au fil du temps, et à mesure que l'ensemble des sujets ont été traités au cours des réunions publiques.

Il est à noter des pics de connexion autour des événements de la concertation.

Pour consulter les contributions : <http://prologium.je-contribue.com/>

c) La participation sur les registres de concertation

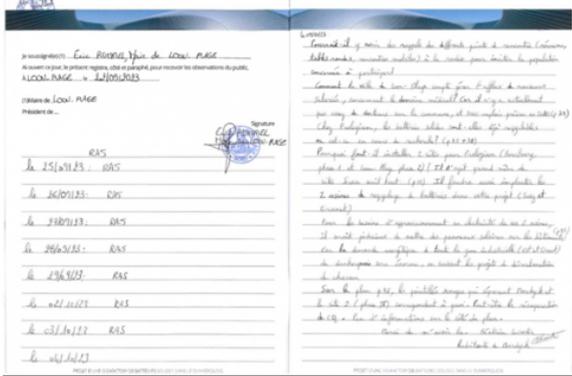
Une seule contribution a été enregistrée dans les registres de la concertation sur les 21 documents déposés en mairies. Celle-ci a été scannée et publiée sur le site de la concertation le 30 octobre 2023. Les maîtres d'ouvrage ont apporté une réponse, disponible sur le site, le 10 novembre 2023.

21 registres déposés
(17 registres déposés en mairies
+ 4 (Département, Région GPMD, CUD))

1 contribution partagée sur les registres de concertation



Armbouts-Cappel
Bourbourg
Bray-dunes
Cappelle-la-Grande
Coudekerque-Branche
Craywick
Ghyvelde-les moères
Saint-Georges-sur-l'Aa
Spycker
Téteghem-Coudekerque-Village
Zuydcoote
Gravelines
Leffrinckoucke
Loon-Plage
Grande-Synthe
Dunkerque
Grand-Fort-Philippe



d) La couverture presse

LA CONCERTATION DANS LA PRESSE ET SUR LES RESEAUX SOCIAUX

DANS LES MÉDIAS

Du 1^{er} septembre au 31 novembre 2023, le projet d'installation de **gigafactory de batteries solides dans le Dunkerquois a été relayé dans la presse (papier, radio, télévisuelle) locale essentiellement, mais également régionale et nationale à près de 25 reprises**. 12 articles traitaient directement de la concertation préalable sous l'égide de la CNDP.

Principaux supports de presse concernés: *Voix du Nord, Phare Dunkerquois, France Bleu, Les Echos.*

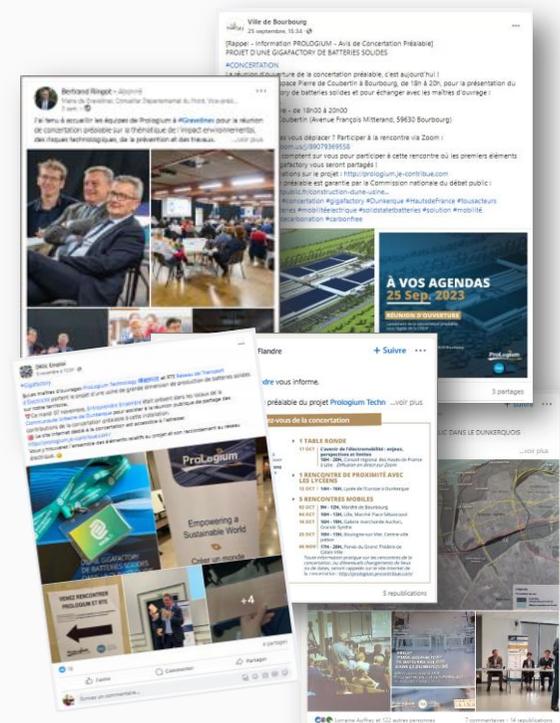
- Quelques articles :**
- « [Port de Dunkerque: ProLogium veut expliquer son projet d'usines de batteries aux habitants](#) », *Voix du Nord*, 12/09/2023
 - « [Gigafactory à Dunkerque : "Premier coup de pioche, on espère, dans un an jour pour jour"](#) », selon Prologium », *France Bleu*, 13/09/2023
 - « [La concertation publique pour l'installation de Prologium a lieu jusqu'au 13 novembre](#) », *Le Phare Dunkerquois*, 04/10/2023



SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Tout au long de la concertation, annonces des différents rendez-vous et retours sur les réunions publiques ont été partagés sur les réseaux sociaux (principalement Facebook).

Une centaine de publications en tout (outre les maîtres d'ouvrage, CUD, Bourbourg, Craywick, Gravelines, MEDEF Côté d'Opale, SPPII, Klic Emploi...).



PARTIE 3- LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION ET LES PREMIERS ENGAGEMENTS DES MAITRES D'OUVRAGE

Dans leur bilan publié le 13 décembre 2023 (et disponible sur le site de la concertation <http://prologium.ie-contribue.com/>), les garants soulignent le caractère « profane » de ProLogium en matière de concertation réglementaire (« *Peu familier des procédures de participation « à la française » ProLogium a dû s'approprier dans un temps très court les prescriptions règlementaires d'une part, les principes et la méthodologie de la CNDP d'autre part (sans compter avec les exigences des garants...). Après une période de flottement - qui a donné lieu à de nombreux échanges et mises au point - le maître d'ouvrage a su réduire significativement cet écart. »).*

Dès la saisine de la CNDP et la désignation des garants (5 avril 2023), ProLogium, effectivement sans expérience en matière de concertation et *a fortiori* de concertation réglementaire, a renforcé ses équipes françaises au sein de ProLogium Europe afin de répondre aux attentes des publics concernés sur le périmètre de la concertation défini avec la CNDP. L'entreprise a notamment recruté en août 2023 un Directeur de la Communication et Relations Médias, interlocuteur naturel des garants et une Head of EHS, intervenante sur les questions d'impacts et de risques.

Aussi bien dans la préparation des supports de communication en lien étroit avec les garants de la CNDP que dans la tenue des rendez-vous de la concertation, des représentants du groupe mondial ProLogium étaient également présents, ainsi que des interprètes afin de garantir et faciliter des échanges éclairants et structurants.



Une partie des équipes ProLogium Taïwan et Europe sur le stand de l'entreprise, durant la « Fabuleuse Factory » (septembre 2023).

Ainsi, tout au long de la concertation préalable, une dizaine de représentants ProLogium, avec des compétences variées, a été mobilisée « sur le terrain », ainsi que 4 représentants de RTE, pour aller à la rencontre des habitants du territoire et des parties prenantes. Cette mobilisation s'est confirmée au-delà de l'agenda de la concertation, lors d'événements connexes, comme la « Fabuleuse Factory », la commission nouveau projet du SPPPI qui s'est tenue le 27 septembre 2023⁷, ou de rencontres au sein des universités et écoles.

Néophytes, les équipes de ProLogium sont fières de s'être ainsi mobilisées pour mieux faire connaître leur projet, mais aussi pour répondre aux questions et recueillir les avis et attentes du territoire et déjà, esquisser les contours d'une future entreprise citoyenne dunkerquoise, elle-même actrice du territoire.

Au-delà des quelques 900 rencontres qui ont rythmé près de 7 semaines d'échanges, la concertation préalable qui s'est tenue du 22 septembre au 13 novembre 2023 a été l'occasion pour ProLogium de découvrir un territoire, sa culture, son histoire. ProLogium a choisi le Dunkerquois comme lieu d'implantation en mai 2023 – 4 mois seulement avant le début de la concertation préalable.

Le dispositif, ambitieux, a permis à l'entreprise d'entrer en contact direct avec les habitants et acteurs du territoire, de se familiariser aussi bien avec les spécificités d'un processus de concertation réglementaire qu'avec les spécificités culturelles et identitaires des Hauts-de-France.

« *Nous sommes devenus dunkerquois* », se réjouit Vincent Yang, PDG et fondateur de ProLogium.

⁷ Pour plus d'informations, cliquez [ICI](#).

Parmi les grands enseignements de cette concertation (et sans mésestimer les multiples apports individuels, sous forme de question ou de proposition, qui sont pour partie explicités ici et, dans leur totalité, analysés par les équipes), ProLogium et RTE ont constaté :

- **Un accueil favorable, voire un enthousiasme du territoire face au projet** d'implantation d'une *gigafactory* de batteries solides. Territoire historiquement industriel, le Dunkerquois se félicite des nouveaux emplois associés au projet ;
- **Des attentes fortes d'un dialogue territorial élargi sur la réindustrialisation du territoire** (au niveau du Dunkerquois comme au niveau de la région) afin de mieux en **mesurer et en discuter les impacts environnementaux et socio-économiques cumulés**. La mutation du territoire s'accompagne de nombreuses interrogations sur sa capacité à y faire face tout en préservant la qualité de vie et la sécurité des habitants actuels.
- **La forte mobilisation des acteurs institutionnels**, services de l'Etat et représentants des collectivités, qui a permis d'élargir le champ de la réflexion et d'apporter des réponses complètes au public. C'est tout un écosystème (y compris associations, acteurs académiques, industriels) qui s'est mobilisé pour aborder les différents aspects de la réindustrialisation des Hauts-de-France et des enjeux d'une industrie décarbonée. Une réflexion qui appelle à être approfondie et à laquelle ProLogium et RTE souhaitent s'associer.

Selon l'Article 7 de la Charte de l'Environnement – rendue constitutionnelle en 2005, « Toute personne a le droit [...] **d'accéder aux informations** relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de **participer à l'élaboration** des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. » C'est dans ce cadre réglementaire que s'inscrit l'action de la CNDP, qui veille notamment à la bonne information du public et à la libre expression de tous. Dans le cas présent, les contributions du public impactent directement le projet – et continueront de l'impacter au fur et à mesure de son élaboration. A titre d'exemple, ProLogium a ainsi pris conscience des enjeux territoriaux liés à la préservation de la ressource en eau – dimension totalement absente des premières projections effectuées quelques mois plus tôt à Taïwan –, et retravaillé en fonction son projet⁸.

Si ProLogium a souhaité expliciter son projet en toute transparence, l'entreprise se félicite que la concertation préalable, par-delà son cadre réglementaire qui pourrait s'apparenter à un « passage obligé », lui ait concrètement permis de faire évoluer son projet et de devenir un acteur territorial engagé et enthousiaste dans le Dunkerquois.

I. Les enseignements sur la concertation

a) Une participation réelle sur un territoire où se multiplient les concertations

Quelques 900 personnes ont participé aux 13 temps physiques de la concertation, auxquelles s'ajoutent environ 3 000 personnes – essentiellement un public scolaire – rencontrées à l'occasion de la « Fabuleuse Factory ».

Sur un territoire à la culture industrielle forte, en outre particulièrement mobilisé par les nombreux projets industriels en cours de développement, les maîtres d'ouvrage estiment que **la mobilisation du public était au rendez-vous** ; ils constatent cependant **d'importantes disparités en termes de fréquentation** en fonction des thématiques proposées, ainsi que selon les lieux de rendez-vous arrêtés dans le cadre du dispositif de la concertation. Pour exemple : la réunion thématique sur l'emploi et la formation, organisée le 2 octobre 2023 à l'ULCO, Dunkerque, a réuni 125 participants, tandis que celle sur la rupture technologique que représente la batterie solide ProLogium, organisée le lendemain au Pavillon des Maquettes à Dunkerque, a mobilisé un public de 22 personnes.

Cependant, la qualité et la pertinence des interventions a été notable sur chacune de ces rencontres, tout particulièrement quand il s'agissait de présenter la technologie de la batterie solide ou les impacts environnementaux et socio-économiques. La précision des questions a souvent démontré une certaine expertise

⁸ Voir page 40.

des publics en matière d'installation industrielle, mais aussi concernant les enjeux de la mobilité électrique, qui peut être imputée aux différents projets similaires sur le territoire, dont les concertations préalables se sont tenues durant les années précédentes (Verkor, ACC et EnVision).

Le projet d'implantation ProLogium était connu des habitants, probablement du fait des effets combinés de la communication faite autour de la concertation préalable, des informations parues dans la presse nationale depuis le printemps 2023, et de l'action menée par les acteurs territoriaux.



En mai 2023, l'annonce du projet d'installation ProLogium à Dunkerque, largement relayée par les médias, a contribué à faire connaître au public l'entreprise et sa technologie.

Cependant, les échanges ont également permis de relever **une certaine confusion entre les différents projets industriels** – confusion probablement renforcée par les annonces simultanées de projets d'installation (Projet Orano-XTC de création de deux usines de composants pour batteries électriques et d'une usine de recyclage de batteries à Dunkerque, sur lequel la CNDP a été saisie en septembre 2023, au même moment que l'annonce dans la presse du choix du Dunkerquois pour le projet d'installation Eramet-Suez d'un futur complexe industriel de recyclage des batteries de véhicules électriques lithium-ion).

La concertation a donc été l'occasion de définir plus précisément le projet ProLogium auprès du public.

b) Des inquiétudes liées au cumul des projets en cours et à venir

Les différents publics concernés (citoyens, associations, acteurs économiques ou sociaux, riverains...) ont majoritairement réservé un accueil favorable au projet.

Cependant, dès le lancement de la concertation préalable et tout au long du processus, que ce soit lors des rencontres (réunions publiques ou rencontres mobiles) ou *via* le site de la concertation mis en place, les contributeurs ont fait part de leur préoccupation de voir **porter à leur connaissance des informations relatives au cumul des projets industriels en cours et à venir**, plutôt que chaque projet indépendamment les uns des autres, pour mieux en mesurer les effets sur le territoire :

- En matière d'impact environnemental
- En matière de cumul des risques (étude des risques d'effets dominos)
- En matière d'impacts socio-économiques (cumul des emplois créés, besoins en main d'œuvres, formation, effets sur la mobilité, l'accessibilité, et le marché immobilier)
- En matière de besoin en ressources (eau, électricité)

Les préoccupations exprimées concernaient tout autant le périmètre restreint du projet (la zone d'implantation ZGI, qui accueille également Verkor) qu'un périmètre élargi aux Hauts-de-France, avec la mise en place effective d'une véritable Vallée de la Batterie (qui inclut notamment les *gigafactories* ACC et EnVision). Les participants ont ainsi régulièrement exprimé leur sentiment d'être insuffisamment informés et consultés des effets de la réindustrialisation à l'échelle du territoire.

La présence, tout au long de la concertation préalable, de représentants du Grand Port Maritime de Dunkerque, de la Communauté urbaine de Dunkerque, des communes de Bourbourg, Craywick ou Gravelines, de la Région,

de la sous-préfecture, de la DREAL, a permis pour partie de répondre aux interrogations du public, en fonction des informations alors existantes sur un territoire en perpétuel mouvement.

A la demande des garants de la CNDP, le co-maître d'ouvrage RTE a publié sur le site de la concertation une [fiche thématique](#) renforçant l'information citoyenne sur **l'impact de la vallée des gigafactories en Hauts-de-France sur le système électrique**. Cependant, la concertation concernant spécifiquement le projet d'installation industrielle et son raccordement électrique, ProLogium n'a pas la capacité de répondre aux questions relatives aux autres projets industriels ou aux aménagements territoriaux rendus nécessaires par la réindustrialisation des Hauts-de-France.

Une réflexion quant à l'éventuelle mise en place d'un dialogue territorial est initiée par les acteurs du territoire depuis le second semestre 2023. Conscients de compter parmi les acteurs de la réindustrialisation dans les Hauts-de-France et soucieux d'assumer une responsabilité citoyenne auprès des habitants du territoire, ProLogium et RTE se tiennent en conséquence à la disposition des organisations institutionnelles pour communiquer toutes les informations nécessaires et participer aux échanges.

II. Les enseignements sur l'opportunité du projet et sur l'avenir de l'électromobilité

Si la question de l'électromobilité, en tant que solution aux enjeux de la transition énergétique, a plus particulièrement été analysée et détaillée durant la Table Ronde qui s'est tenue le 17 octobre à Lille (compte-rendu et replay disponibles [ICI](#)), elle a également été abordée tout au long de la concertation lors des rencontres mobiles, des réunions publiques de lancement et de partage des contributions, ou de la réunion thématique sur la rupture technologique que représente la batterie solide.

Les maîtres d'ouvrage ont constaté **une forte appétence des jeunes publics sur les questions de la transition, de l'électromobilité, et plus généralement, des nouvelles mobilités** (partagée, douce...). La nécessité de **repenser la mobilité par l'usage** et de ne pas réduire les enjeux de la mobilité à la simple question de la fin des voitures thermiques et de son remplacement par les véhicules électriques a régulièrement été rappelée, par le public comme par les différents intervenants (Karima DELLI, présidente de la Commission Transport et Tourisme au Parlement Européen, Paulo-Serge LOPES, président de l'association Virage Énergie, Christophe GAY, co-directeur du Forum Vies Mobiles notamment).

Le projet ProLogium concerne la fabrication de batteries solides à destination de la mobilité électrique. Néanmoins les maîtres d'ouvrage, également acteurs citoyens et engagés, s'inscrivent dans cette réflexion sur les nouveaux usages de la mobilité et promeuvent le recours aux mobilités douces et au transport collectif. Cette approche est intrinsèquement liée au projet lui-même, qui inclut à ce jour, sur le futur site de la *gigafactory*, 100 places de parking disponibles. En partenariat avec tous les acteurs concernés (et notamment les collectivités et organisations associées, et les autres acteurs industriels), ProLogium souhaite maîtriser son empreinte carbone et **favoriser l'usage des modes de transport collectifs et décarbonés** en phase exploitation, toutes les pistes sont actuellement étudiées (2-roues, trains, navettes, covoiturage...).

a) Des réflexions sur la durabilité de la technologie : chaîne de valeur, fiabilité & sécurité

A travers 73 contributions⁹ sous forme de participation ou de questions, **le public a exprimé sa vigilance quant au caractère durable du projet industriel d'une part, de la batterie solide sur l'intégralité de son cycle de vie d'autre part.**

La question de la **fiabilité de la technologie** fut également régulièrement posée.

« Quel impact sur l'environnement ?
Quelle empreinte au sol ? Quel bilan carbone ? »

Rencontre mobile ENSAM Lille,
04/10/2023

⁹ Lors des réunions publiques ou sur le site de la concertation.

ProLogium a toujours répondu que sa batterie solide en était encore au stade de recherche et développement¹⁰. Dans ce contexte, les interrogations du public sont légitimes, la batterie solide ne bénéficiant pas, comme les batteries lithium-ion, d'un retour d'expérience industriel et statistique.

Cependant, ProLogium a rappelé qu'à ce jour, 1 million de cellules de batterie ont été commercialisées (à destination de l'électronique grand public et de différentes applications industrielles) et 8 000 échantillons de batteries automobiles ont déjà été livrés à des constructeurs. Enfin, plus de 600 brevets relatifs aux technologies développées ont été déposés.

En matière de fiabilité et de sécurité, il en résulte :

- **une nette amélioration de la sécurité au niveau des piles et des batteries.** Les électrolytes solides ne sont pas inflammables lorsqu'ils sont chauffés à 130°C, prévenant ainsi les incendies ou les explosions en empêchant l'emballement thermique à un stade précoce.
- La stabilité de l'électrolyte d'oxyde céramique permet d'utiliser des matériaux d'anode à haute teneur en métal de silicium/ lithium, pour des **batteries plus denses (et donc plus performantes) et plus légères, intrinsèquement sûres.**
- Plus de 50 % de l'électrolyte solide peut être recyclé et réutilisé pour de nouvelles cellules de batterie ProLogium. De plus, ProLogium travaille actuellement sur le développement d'une nouvelle batterie solide de plus grande empreinte, dont la taille de la cellule est plus importante, ce qui réduit le poids de la batterie de 11 % (plus de 50 kg) pour une capacité équivalente. Le résultat est **une consommation moindre de ressources minières, des coûts réduits et une production plus respectueuse de l'environnement.** Le processus de recyclage lui-même nécessite moins de consommation d'énergie et produit moins d'eaux usées.
- Contrairement au sel de lithium utilisé dans la plupart des batteries lithium-ion, le sel utilisé dans la batterie solide est beaucoup plus stable chimiquement. **Cette stabilité lui permet d'être plus facilement séparé des autres produits organiques et/ou secondaires,** et régénéré par des méthodes conventionnelles de recristallisation et de purification.
- **ProLogium prévoit aussi de recycler la cathode, la feuille de cuivre/aluminium et l'électrolyte à l'état solide.**

		
Recyclabilité élevée	Production éthique	Processus efficace
Recycler et réutiliser	Faible impact environnemental et social	Faible CO₂-eq
<ul style="list-style-type: none"> - Taux élevé de recyclage du SSB - Recyclage exclusif des matériaux de la phase initiale et réutilisation facile 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de pollution par les solvants organiques* - Pas d'utilisation de minéraux rares/conflictuels <p><small>* Le solvant et le séparateur sont à l'origine de la pollution par les acides organiques. L'électrolyte et le liant sont à l'origine de la pollution par les fluorures.</small></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le procédé breveté consomme 1/8 d'énergie par rapport au SSB sulfuré - Consommation d'énergie plus faible - Augmentation de la proportion d'énergie propre

En outre, conformément au nouveau règlement de l'Union européenne, ProLogium souhaite assurer la traçabilité des couches-clés utilisées dans ses batteries solides depuis le processus de fabrication jusqu'à l'étape de recyclage des batteries, afin de promouvoir le développement durable sans sacrifier les performances des batteries.

¹⁰ L'inauguration de la première *gigafactory* ProLogium à Taïwan en janvier 2024 permet désormais de lancer sa production en masse.

Enfin, ProLogium a signé un accord de coopération avec la société **Elemental Strategic Material** pour évaluer les opportunités liées au recyclage des batteries à état solide. Les 2 entreprises s'engagent à coopérer pour bâtir une plateforme européenne de recyclage de batteries à état solide afin de renforcer l'écosystème industriel du véhicule électrique en Europe. Dans la continuité de cette démarche, ProLogium se rapproche des futurs acteurs industriels du territoire spécialisé dans le recyclage des batteries.

b) Des interrogations sur la pérennité de cette industrie dans un contexte de réflexion globale sur l'évolution des mobilités

Au cours des rencontres de la concertation, les maîtres d'ouvrage ont fait 3 constats quant à l'appétence des publics rencontrés avec les enjeux de l'électromobilité :

- **La question de l'électromobilité** (et, par extension, des mobilités durables et nouveaux modes de mobilité dans un contexte de transition) **a principalement intéressé les publics jeunes**, usagers des transports doux et/ou collectifs. Les publics seniors ont en effet exprimé un degré d'intérêt moindre. Pour en justifier, le coût réputé élevé des véhicules électriques, et l'échéance perçue comme lointaine de l'interdiction de la vente de voitures thermiques neuves (2035) ont été évoqués.
- L'électromobilité est perçue comme **une alternative à la voiture thermique dans un cadre de mobilité urbaine**. Les publics issus des zones périurbaines et rurales s'estiment également peu concernés, du fait d'un manque d'autonomie de la voiture électrique dans le cadre des trajets longs, ainsi que d'un manque d'équipements de recharge (bornes). En d'autres mots, l'électromobilité ne serait pas adaptée à leurs usages.
- **La mobilité électrique en elle-même interroge en tant que solution à long terme dans un contexte de décarbonation de la mobilité**. La crainte d'une hausse significative des appels de puissance en électricité – et de l'incapacité du système électrique à y répondre – est évoquée. De plus, le public s'attend à voir émerger de nouvelles technologies, notamment la mobilité à l'hydrogène, qui rendraient obsolètes les batteries lithium-ion comme les batteries solides.

« J'ai du mal à croire à la démocratisation du véhicule électrique car le coût des véhicules est beaucoup trop élevé. »

Rencontre mobile de Grande-Synthe, 16/10/2023

Certains de ces constats (autonomie de la batterie, temps de recharge) sont justement à l'origine du développement de la batterie solide, dont les caractéristiques plus performantes permettent de mieux adapter l'électromobilité aux longs trajets. Ce retour des contributeurs a donc mis en exergue la nécessité pour ProLogium de mieux expliciter les spécificités de la batterie solide, dans une logique de transparence.

ProLogium a également rappelé à plusieurs reprises lors de la concertation préalable que la mobilité doit être pensée en termes d'usage, et qu'à l'image de l'industrie de l'automobile thermique (véhicule à essence, véhicule diesel, puissances variées...), l'émergence de technologies différentes, en matière de batteries électriques ou autres, parce qu'elles peuvent correspondre à des usages variés, ne rendent pas forcément obsolète les technologies précédentes, mais proposent un plus large panel d'alternatives, avec des spécificités d'usages pour chacune.

Les chiffres clés

- **1,3 milliard d'euros** : investissement de RTE sur le territoire dunkerquois
- **3500 MW à horizon 2030** en consommation électrique supplémentaire équivalent à la consommation de 3,5 millions d'habitants
- **1000 MW supplémentaires soit 4500 MW à horizon 2040** en consommation électrique supplémentaire équivalent à la consommation de 4,5 millions d'habitants

Pour plus d'informations sur les projets Alpha et Flandre Maritime :

- [Reconstruction du poste de Warande : le poste de Flandre Maritime | RTE \(rte-france.com\)](#)
- [Développement du réseau électrique pour la décarbonation et l'attractivité du Dunkerquois | RTE \(rte-france.com\)](#)

Autre inquiétude exprimée : la pérennité de l'industrie du véhicule électrique confrontée aux pics de consommation en électricité que le système ne serait pas en mesure d'absorber. Les préoccupations des personnes rencontrées concernent aussi bien les enjeux de l'électrification industrielle que l'avènement éventuel de la mobilité électrique et l'hypothèse de voir les consommateurs recharger leur véhicule au même moment. Sous-jacente, la question de la hausse des coûts de l'électricité et la crainte des ruptures de réseaux préoccupent les populations.

« Pour moi une usine comme cela ne durera pas des années, il y aura plus de demande d'électricité du fait de la multiplication des usines. Nous ne pourrions pas répondre à ces besoins en électricité. »

Rencontre mobile de Grande-Synthe, 16/10/2023

« Les coûts de l'énergie devraient être adaptés. Si on ne peut pas mettre de chauffage à la maison, comment penser à changer pour un

La question des besoins en électricité et de la capacité du système électrique à y répondre a fait l'objet d'interventions du maître d'ouvrage RTE et d'ENEDIS lors de Table Ronde du 17 octobre 2023. Compte-rendu et replay sont disponibles [ICI](#).

III. Les enseignements liés aux impacts environnementaux et à la prévention des risques

Tout au long de la concertation et au regard des nombreuses interrogations des parties prenantes (citoyennes et associatives notamment) il a été rappelé que les enjeux environnementaux sont au cœur de la concertation au titre du Code de l'Environnement. Une réunion thématique était dédiée à ces sujets le 11 octobre 2023 à Gravelines.

La *gigafactory* ProLogium, dans l'hypothèse où le projet serait confirmé, sera classée SEVESO seuil haut au titre des risques industriels, et l'installation est donc soumise à évaluation environnementale, impliquant de regarder l'impact de l'ensemble des connexions nécessaires au projet.

Ainsi, le dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE) est notamment composé d'une étude d'impact qui porte sur 13 sujets, présentés ci-contre, et une étude de danger. En cours de réalisation, son dépôt est prévu au printemps 2024.

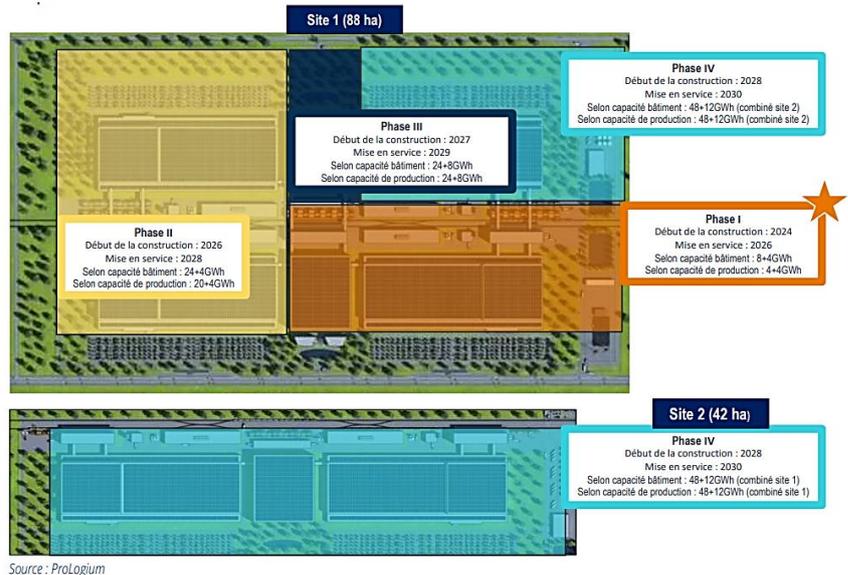
En conclusion, les études d'impact et de dangers progressent conformément au planning de ProLogium afin d'envisager un dépôt de la DDAE fin avril 2024. Des réunions régulières sont actuellement organisées avec les services préfectoraux afin d'en valider les chapitres.

AIR
EAU
TRAFIC
DECHETS
FLORE ET FAUNE
SOL ET SOUS SOL
CLIMAT
PAYSAGE
PATRIMOINE CULTUREL
ODEURS
LUMINOSITE
BRUIT ET VIBRATIONS
RESSOURCES NATURELLES

a) Des interrogations autour de l'intégration du projet dans son environnement

Durant les réunions publiques et sur tous les supports de communication, il a été rappelé la localisation du projet : 2 sites loués au Grand Port Maritime de Dunkerque et situés à cheval sur les communes de Bourbourg et Craywick. Chacun de ces sites est à distance des zones résidentielles : l'un au sein de la zone industrielle ZGI 2 (Zone grandes industries) du Grand Port Maritime de Dunkerque ; l'autre sur la commune de Loon-Plage, au sein de la réserve foncière du GPMD dont la localisation précise est encore à l'étude à ce jour.

La Zone grandes industries (ZGI) est un site industriel dit « clé en main » pouvant accueillir facilement des activités industrielles et prévu à cet effet.



La concertation préalable a fait émerger une préoccupation majeure du territoire : la question des besoins en eau.

Institutions, associations et citoyens ont particulièrement mis l'accent sur ce point de vigilance, rappelant la nécessaire préservation de la ressource en eau – une préoccupation par ailleurs également nationale et internationale.

Concernant le Dunkerquois, le territoire bénéficie d'une particularité historique : un réseau d'eau spécifique pour alimenter les acteurs industriels. Il fonctionne avec un système de récupération des eaux qui permet de récupérer jusqu'à 30 millions de mètres cubes dans le canal de Bourbourg. L'arrivée de nouveaux acteurs et de besoins supplémentaires pose donc la question de l'optimisation de cette ressource, point de vigilance sur lequel la collectivité est pleinement mobilisée.

ProLogium a pris conscience au cours de l'année 2023 de la nécessité de faire évoluer son projet pour une plus grande sobriété en matière de consommation d'eau – qui n'est pas utilisée dans le processus industriel, mais dans le cadre d'une étape de refroidissement nécessaire à la production des batteries.

Afin de prendre en compte les spécificités territoriales en la matière, **un groupe de travail dédié à l'eau a été constitué entre les équipes européenne et taiwanaise de ProLogium** afin de limiter le recours et l'impact sur cette ressource naturelle précieuse. Ces travaux intègrent les différences de climat et traitent l'ensemble des dimensions liées à l'eau : réduction de la consommation d'eau, récupération d'eau de pluie, utilisation de l'eau de mer, pluviométrie...

« L'eau et l'électricité consommées doivent être raisonnables. »

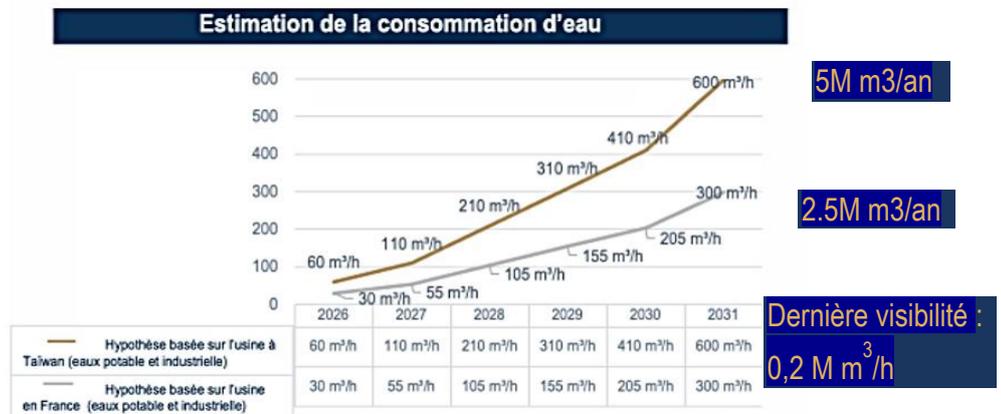
Rencontre mobile de Bourbourg, 03/10/2023

« Utiliser l'eau salée est primordial, surtout avec tous les avis de sécheresse. »

Rencontre mobile ENSAM Lille, 04/10/2023

En matière de gestion de l'eau, l'impact de la concertation menée est directement mesurable : après une estimation initiale de la consommation d'eau évaluée à 5M m³/an, puis 2,5 M m³/an (estimation présentée au sein du dossier de concertation publié en septembre 2023), **aujourd'hui, ProLogium est parvenu à réduire ses besoins à 0,2M m³/an.**

ProLogium continue d'étudier les possibilités alternatives, notamment évoquées en concertation, de réduction des besoins en eau (récupération des évaporations et des eaux pluviales, refroidissement par air, par eau de mer...).



b) Des interrogations liées au cumul des risques industriels dans la zone

Territoire historiquement industriel, **le Dunkerquois est apparu aux yeux des maîtres d'ouvrage à la fois sensible et sensibilisé aux questions de risques industriels et de sécurité.** Conscient que le projet de *gigafactory* de batteries solides implique un classement SEVESO seuil haut de la future usine, le public est apparu au fait des implications induites.

En revanche, à plusieurs reprises, il a alerté les maîtres d'ouvrage sur :

- **Les risques d'un effet domino** avec les autres acteurs industriels présents sur la même zone (Verkor, Clarebout) et la nécessité d'une anticipation et d'une information sur ce sujet auprès des riverains ;
- **La nécessité de communiquer sur les mesures complémentaires de sécurité prises par ProLogium**, de sa propre initiative et au-delà du cadre réglementaire.

L'étude de danger, dont la publication est prévue au printemps 2024, est partiellement dédiée aux effets dominos. Elle est en cours de réalisation. **Le maître d'ouvrage s'engage à la mettre à la disposition du public**, dans une forme qu'il reste à déterminer afin de la rendre claire et accessible. En outre, ProLogium s'engage à tenir, dans le cadre de la concertation continue qui se tiendra également durant le premier semestre 2024, **une réunion publique ouverte à tous (dont le compte-rendu sera publié sur le site de la concertation) pour présenter les résultats de l'étude de danger comme de l'étude d'impact.**

En outre, dans une démarche de transparence pour faire part des mesures mises en place au sein de l'entreprise, plusieurs actions sont à l'étude avec pour objectif l'évitement total de départs de feu, explosions et autres effets dominos. La réflexion sera également partagée dans le cadre de la concertation continue.

IV. Les enseignements liés aux impacts socio-économiques du projet

Selon le Bilan des garants, publié le 13 décembre 2023 : « *La concertation a mis en évidence un certain nombre de préoccupations et d'enjeux territoriaux qui dépassent, sans l'exonérer de sa responsabilité, les compétences strictes et les capacités de réponse du maître d'ouvrage. Ces questionnements sollicitent en effet simultanément de nombreux acteurs et opérateurs locaux, dont l'association informelle au projet et l'implication, directe ou indirecte, génèrent en quelque sorte une maîtrise d'ouvrage élargie ou « extensive » de fait. Ces acteurs ont été très présents et contributifs tout au long de la concertation.* »

Les maîtres d'ouvrage dressent un constat similaire, et ont parfois été surpris de constater que le projet industriel *stricto sensu*, ainsi que son raccordement, n'ont pas généré autant de curiosité ou d'échanges que son intégration territoriale et ses effets associés. En effet, **aucune objection n'a été relevée quant au projet lui-même, mais une préoccupation, voire une inquiétude sur les impacts générés par le cumul des projets industriels sur le territoire a constitué le fil rouge des différentes rencontres** (67 contributions ont été enregistrées concernant les impacts territoriaux du projet).

Face à la réindustrialisation du territoire et à l'émergence effective d'une « vallée de la batterie », par ailleurs bien accueillis car synonymes d'emplois, ce sont bien les impacts cumulés des projets que le public souhaiterait voir abordés : anticipant l'arrivée de plusieurs milliers de nouveaux habitants sur le territoire et une intensification conséquente des flux pendulaires, les habitants pointent du doigt la nécessité de traiter dès à présent les questions de la saturation du trafic et de la tension foncière, déjà constatées sur le territoire.

a) D'importantes attentes en termes d'emplois et de formation

Le projet d'installation d'une *gigafactory* ProLogium sur le Dunkerquois a engendré un accueil favorable. En effet, **pour la quasi-totalité des personnes rencontrées, c'est une promesse induite de nouveaux emplois qui est perçue comme une bonne nouvelle pour le territoire**. Synonyme de dynamisme économique et d'attractivité aux yeux du public, elle est également perçue comme un moyen de renouer avec le passé industriel florissant du territoire. Pour les publics géographiquement plus éloignés du projet (rencontres mobiles de Calais ou de Boulogne-sur-Mer), le projet d'installation ProLogium est, pour la même raison, appréhendé comme « une bonne nouvelle » d'un point de vue économique, mais qui ne les concerne pas directement. En effet, Calaisiens et Boulonnais se perçoivent comme trop éloignés du territoire d'implantation pour en percevoir les bénéfices en matière de création d'emplois.

« Cette installation est attractive pour le territoire. Dunkerque devient plus attractive, et avec de nouveaux emplois, même les Belges viennent travailler chez nous. »

Rencontre mobile de Bourbourg, 03/10/2023

« Boulogne-sur-Mer meurt à petit feu avec la perte de vitesse de l'industrie de la pêche. Nous aurions aussi besoin d'attractivité renouvelée ici et pas seulement sur le territoire de Dunkerque. »

Rencontre mobile de Boulogne, 25/10/2023

Pour autant, cet accueil favorable du projet n'est pas exempt d'une obligation d'apporter des précisions complémentaires :

- Sur les conditions de travail proposées (horaires, sécurité, services associés...) et les offres d'emploi (typologie, calendrier...)
- Sur les emplois créés et les conditions de travail spécifiques à la phase chantier
- Sur la nécessité d'ouvrir en priorité aux habitants du territoire l'accès aux nouveaux emplois créés
- Sur la nécessité de ne pas déstabiliser le marché de l'emploi actuel en priorisant le recrutement des personnes en recherche d'emploi
- Sur l'éventualité de faire des spécificités de ProLogium, entreprise taiwanaise, un atout en proposant des échanges et des cours de langue (anglais, mandarin)
- Sur le travail collaboratif à initier, poursuivre ou renforcer avec les acteurs du territoire, et notamment les acteurs académiques, pour proposer des formations adaptées.

Lors de la réunion de partage des contributions le 7 novembre 2023, ProLogium a annoncé continuer de renforcer ses équipes en France dans les semaines qui suivaient. C'est ainsi que ProLogium a recruté en décembre 2023 un **Directeur des Ressources Humaines basé à Dunkerque** : sa connaissance du territoire sera un atout pour le projet et il viendra renforcer les équipes ProLogium durant la phase de concertation continue afin d'échanger avec le public.

b) Des inquiétudes sur la mobilité, sur l'offre d'infrastructures et de logements, compte tenu de l'attractivité du projet et des autres projets en cours sur le territoire

« Nous espérons que ces projets ne viennent pas s'implanter sur des terrains agricoles. Il faut préserver ces terrains pour, dans 20 ans, pouvoir toujours bénéficier de souveraineté alimentaire. »

Rencontre mobile de Boulogne, 25/10/2023

« Il faudrait des routes dédiées au vélo de Craywick à Loon-Plage, 7km en ligne droite à vélo c'est faisable et souhaitable. »

Réunion thématique, 19/10/2023

« Super projet, mais Nous allons avoir un pb drastique sur le logement, notamment à Loon-Plage. »

Rencontre mobile de Bourbourg, 03/10/2023

Du 22 septembre au 13 novembre 2023, **citoyens, riverains et associations se sont régulièrement tourné vers les intervenants institutionnels** (Communauté Urbaine de Dunkerque, villes de Bourbourg, Craywick, Gravelines, région, service d'Etat) pour faire part de leurs inquiétudes face aux impacts cumulés des différents projets d'installations industrielles sur le territoire (aussi bien au niveau du périmètre restreint qu'à un niveau régional, celui de la « vallée de la batterie »). 67 contributions relatives aux impacts territoriaux ont été enregistrées.

En effet, l'annonce faite par le Président Emmanuel Macron au printemps 2023 de la création de 16 000 emplois dans le Dunkerquois à horizon dix ans – chiffres réévalués à la hausse depuis, avec une estimation actuelle d'environ 22 000 emplois –, et la nouvelle attractivité du territoire induite s'accompagnent de préoccupations sur la capacité du territoire, en matière d'infrastructures, à accueillir de futurs nouveaux arrivants tout en préservant le confort et le pouvoir d'achat des actuels habitants.

- **La question de l'accessibilité du site ZGI est posée**, et plus largement, celle de la mobilité. Le trafic actuel est perçu comme saturé, la zone dangereuse d'accès aux deux-roues, et l'offre de transport en commun insuffisante, voire inadaptée.
- Les habitants s'inquiètent également **d'un marché de l'immobilier déjà sous-tension**, d'une éventuelle hausse de prix et de la nécessité de mettre en œuvre de nouveaux programmes immobiliers pour pouvoir à terme répondre à la demande.
- **Les conséquences sur les terres à destination agricole** sont interrogées.
- La nécessité d'anticiper une **amélioration de l'accès aux soins sur le territoire** est abordée.

Des propositions concrètes du public sont à souligner : la création de parkings relais, de pistes cyclables, de lignes de bus dédiées en nombre suffisant, la mise en place d'un système de vélo partage, l'exploitation de bateaux de croisière pour en fait des logements temporaires – notamment en phase travaux...

ProLogium est engagé auprès des collectivités, au sein de groupes de travail, afin de repenser la mobilité et l'accessibilité au site. L'entreprise réfléchit également à la mise en place d'un système de navettes et à la fluidité des déplacements au sein même du site, notamment en ayant recours aux mobilités douces. Les acteurs publics sont également pleinement engagés dans la réflexion en matière de logements, avec de premiers projets qui émergent.

Politique de mobilité de la CUD pour la mobilité des salariés de la zone industrielle portuaire ouest

La politique de mobilité de la CUD s'intègre dans sa planification urbaine et se traduit dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui comporte les dimensions Habitat et Déplacements.

Ainsi, elle est cohérente avec la politique de développement économique et des aménagements urbains qui vont accompagner la croissance démographique de ces dix prochaines années. Plus concrètement, tous les développements urbains induits par l'augmentation du nombre d'emplois (+20 000 dans les 10 prochaines années) vont se faire à proximité (moins de 500 mètres) des axes de transport collectif afin de favoriser les mobilités alternatives à la voiture individuelle.

Dans la continuité du développement du réseau de transport collectif entièrement gratuit (en accès libre) depuis septembre 2018, **l'agglomération dunkerquoise souhaite engager un nouveau pas vers la réduction de la dépendance à la voiture individuelle en développant le principe des nouvelles usines sans parking.**

Cette politique volontariste en faveur des transports en commun s'est construite avec l'objectif de gratuité d'accès, mais ce n'est pas l'essentiel ; elle consiste en une amélioration du service pour les habitants avec une augmentation de la fréquence, de la fiabilité et une organisation du réseau permettant, dans le centre d'agglomération et les principales communes, de rapprocher les habitants d'un réseau de bus performant. Cette nouvelle politique permet de proposer aux salariés de l'industrie des solutions de mobilité justes et efficaces.

La Communauté urbaine de Dunkerque souhaite offrir aux salariés des zones industrielles des solutions de mobilité économiques, efficaces et écologiques. On peut identifier plusieurs enjeux :

- **Economique** : il s'agit de libérer les salariés de la charge que représente la dépendance à la voiture individuelle avec des carburants de plus en plus chers et de réduire les coûts des aménagements pour les industriels.
- **Social** : il s'agit de donner un accès à l'emploi à tous les salariés y compris ceux qui n'ont pas le permis ou pas les moyens d'acquérir une voiture particulière.
- **Environnemental** : cela contribue à la réduction du trafic et donc de la taille des infrastructures et des surfaces à aménager pour les parkings. Ces mesures de sobriété foncière sont très importantes pour réduire les impacts des aménagements en lien avec les développements industriels. Cela contribue également à la réduction des émissions de CO₂, mais aussi de polluants.

Gouvernance pour le déploiement du projet

Elle s'appuie sur les autorités organisatrices des mobilités que sont la Région Hauts-de-France en charge des TER et du transport routier interurbain (cars régionaux) et la Communauté urbaine de Dunkerque en charge des services de mobilité sur son territoire.

Le projet est mené en lien avec les aménageurs et gestionnaires des infrastructures de transport : le Grand Port Maritime de Dunkerque pour la zone industrielle portuaire, le Conseil Départemental du Nord pour les voiries départementales et l'Etat pour les voiries nationales et autoroutières. La Communauté urbaine de Dunkerque est gestionnaire des voiries communales dans son périmètre. Les acteurs locaux sont associés : les services locaux de l'Etat (DREAL et DDTM), le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale qui couvre le bassin d'emploi de la ZI de Dunkerque, la Chambre de Commerce et d'Industrie Littoral Côte d'Opale, l'Agence d'Urbanisme de Dunkerque – Flandre. Enfin, **les industriels qu'ils soient déjà présents dans la ZI portuaire ou qu'ils soient en train de s'implanter sont associés à la construction du projet afin de l'intégrer à leur démarche RSE et à leur plan de mobilité employeur.** Pour les nouvelles entreprises, il s'agit aussi de construire une organisation du travail qui permette de mieux optimiser les déplacements des salariés entre les différentes usines. Pour cela, **un « comité des industriels » a été mis en place auquel sont invités les représentants des sites existants et les représentants des nouvelles entreprises qui s'installent.** C'est une instance de concertation entre les industriels, les aménageurs, les gestionnaires d'infrastructures de transport et les autorités organisatrices des mobilités locale et régionale.

Objectifs du projet

Il s'agit de compléter et renforcer le réseau de transport collectif de l'agglomération :

- **Pour les salariés de l'agglomération, ils peuvent prendre les lignes chronos** (fréquence 10 à 15 mn) qui seront complétées et ajustées pour desservir directement les entreprises sans rupture de charge. Le futur réseau sera cohérent avec la politique de développement urbain qui prévoit les aménagements et l'habitat autour (moins de 500 mètres) des axes de transport ;
- Pour les salariés venant de l'extérieur de l'agglomération en voiture, **des points de rabattements seront prévus**, où ils pourront prendre des bus très cadencés pour arriver à leur lieu de travail ;
- Un travail est en cours avec les services de la Région Hauts-de-France afin de **développer des lignes de cars interurbains régionaux**, peu utilisées aujourd'hui, qui pourraient desservir les zones industrielles de l'agglomération ;
- Enfin, une partie des salariés pourra **accéder en train entre autres au travers de la ligne Calais-Dunkerque qui est à fiabiliser**. A titre d'exemple, il est possible depuis la gare de Bourbourg de rejoindre la zone grande industrie en 10 minutes à vélo.
- L'agglomération a aussi mis en place des actions fortes en faveur des mobilités actives avec un « plan vélo + » ambitieux, comprenant de nombreuses actions en faveur de l'usage du vélo pour les déplacements du quotidien et un plan marche en cours d'élaboration. Les développements portuaires et industriels s'accompagnent d'une forte restructuration des voiries de la zone industrielle portuaire. Ainsi, pour sécuriser les déplacements en modes actifs, toutes les voiries nouvelles et celles qui sont réaménagées prévoient des voies réservées aux modes actifs le long des routes dans les zones industrielles, connectées aux communes et pôles d'échanges intermodaux voisins.

V. Les engagements de ProLogium et RTE

En conclusion, le maître d'ouvrage ProLogium estime que la concertation préalable a été le concernant l'occasion d'une véritable « courbe d'apprentissage » dans l'appropriation des enjeux territoriaux pour partie liés à son projet. Il espère également avoir répondu aux interrogations du public. Les différentes prises de parole ont permis de déclencher des idées et nombre de suggestions sont à l'étude, quand d'autres ; à l'image de la question de la ressource en eau, ont déjà directement impacté le projet.

Les maîtres d'ouvrage ProLogium et RTE estiment nécessaire de poursuivre le dialogue en communiquant auprès des population les avancées au fur et à mesure du projet. Comme exprimé à l'occasion de la réunion publique de partage des contributions du 7 novembre 2023, les maîtres d'ouvrage s'engagent à :

Concernant le projet industriel de ProLogium :

1. Communiquer sur le site de la concertation les premiers résultats de l'exploitation de l'usine pilote à Taiwan
2. Communiquer sur le site de la concertation sur l'évolution du projet de la *gigafactory* (design de l'usine, rétroplanning, engagements en matière de sécurité, évolutions diverses du projet)
3. Annoncer sur le site de la concertation le choix définitif du lieu d'implantation du futur Centre de recherche et développement dès que celui-ci sera arrêté
4. Fournir des mises à jour sur les collaborations et partenariats avec les constructeurs automobiles (sous réserve des termes des accords de confidentialité conclus avec eux, et plus largement du consentement des partenaires).
5. Communiquer sur le site de la concertation les collaboration et avancées contractuelles envisagées, notamment avec les acteurs de proximité en matière de provenance des ressources et recyclages

Concernant les impacts environnementaux du projet et la prévention des risques de l'usine :

6. Présenter lors d'une réunion publique dédiée dans le cadre de la concertation continue les études d'impact et de danger
7. Adopter une démarche de transparence pour faire part des mesures mises en place au sein de l'entreprise
8. Créer une usine moderne, responsable, à la pointe de la technologie en matière de prévention des risques
9. En matière de cumul des risques, articuler l'usine avec l'écosystème et les acteurs de proximité pour s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue

Concernant l'emploi et la formation de la *gigafactory* :

10. Envisager des échanges avec Taïwan afin de former les futurs salariés ou de proposer des stages à l'étranger auprès des étudiants du territoire
11. À la suite du recrutement en décembre 2023 d'un Directeur des Ressources Humaines, publier sur le site de la concertation continue une fiche dédiée aux conditions de travail au sein de la *gigafactory* et une information régulière sur les emplois proposés
12. Poursuivre la collaboration avec les acteurs du territoire et notamment, outre les collectivités et organisations associées, l'ARIA, France Travail, l'ENSAM...
13. Venir à la rencontre annuellement des étudiants à travers les différents salons de l'emploi, mais aussi des rencontres directes (Lycée de l'Europe, ULCO...)
14. Etudier la possibilité de proposer des cours de mandarin en entreprise
15. Appuyer l'emploi et le développement des formations bénéficiant au niveau local, en accompagnant les recrutements et l'évolution des formations
16. Participer à la dynamique de réindustrialisation du territoire en soutenant le développement des métiers de demain

Concernant les impacts territoriaux de la *gigafactory* :

17. Continuer à informer les acteurs du territoire grâce à des données pertinentes, afin que ces premiers puissent apprécier les progrès de notre projet (nombre d'emplois, organisation des horaires, services associés...)
18. Engager ou poursuivre avec tous les partenaires (collectivités, associations, acteurs industriels, organisations dédiées...) une réflexion globale, au sein de groupes de travail dédiés, en matière d'accessibilité et de mobilité, mais aussi de logement.

PARTIE 4- LES REPONSES DES MAITRES D'OUVRAGE AUX DEMANDES ET RECOMMANDATIONS DES GARANTS

Dans leur bilan publié le 13 décembre 2023, les garants de la CNDP ont formulé 6 demandes de précisions aux maîtres d'ouvrage et invité ProLogium et RTE à y répondre.

I. Suites à donner à des interrogations n'ayant pas trouvé réponse suffisante

LES DEMANDES DE PRECISIONS DE LA CNDP

► Quel montage administratif, capitalisque et financier ?

« ProLogium a été interrogé sur l'organisation de la maîtrise d'ouvrage, la gouvernance et le financement du projet. Dans sa réponse ProLogium évoque les engagements que l'entreprise a pris vis-à-vis des institutions publiques mais renvoie à un document financier à venir détaillant les conditions d'obtention et d'usage des subventions de la Commission européenne. ProLogium n'a pas souhaité d'autre part à ce stade communiquer plus avant sur l'actionnariat et les partenariats financiers.

Les garants recommandent que ces informations soient mises à la disposition du public au fur et à mesure de la conclusion des accords et des contrats concernés. »

► Quelle insertion dans la chaîne de valeur (amont - aval), avec notamment la place du recyclage ?

« Le projet d'usine de batteries solides porté par ProLogium s'inscrit dans la stratégie d'économie circulaire développée par le territoire. Le porteur de projet devra préciser les modalités de cette insertion : quel partenariat avec des entreprises locales ou extra locales ? Quels clients et quels fournisseurs ? Quelle intégration dans la filière du recyclage ?... et renseigner les conséquences de ses choix sur l'organisation et l'exploitation de son projet. »

► Quel business plan (quel type de production pour quels types d'applications) ?

« Même si celle-ci dépendra de la demande finale des clients (non encore précisément connue) la destination de la production de batteries (et par voie de conséquence la production elle-même, donc la vocation, le fonctionnement et le déploiement de l'usine) demande à être précisée : batteries automobiles ou autre utilisation, type et puissance des batteries...). »

► Quel format et quelle implantation pour le centre R&D ?

« ProLogium s'est engagé à communiquer dès que possible le lieu d'implantation de son centre de recherche et développement en France ; il conviendra, en fonction de la solution retenue, de commenter cette décision et de présenter au public et aux acteurs du territoire les modalités de fonctionnement envisagées et les synergies du centre avec l'usine de Dunkerque. »

► **Quelle gestion et quel accompagnement du chantier ?**

« Les différentes phases de construction devront être détaillées et commentées au regard de leur impacts sur l'environnement du chantier : apport de matériaux, livraison de matériels et de machines, installation de la base chantier, dispositions transitoires de circulation, nuisances diverses...

ProLogium est invité à programmer des animations en lien avec le chantier (visites...) à destination des riverains. »

► **Quelles conditions de travail et offre pour le territoire ?**

« ProLogium devra préciser les conditions de travail et l'environnement social dans lesquels les salariés de l'usine seront amenés à travailler au regard des valeurs, des critères et des pratiques de l'entreprise, ainsi que la nature des compétences qui requiert un personnel taiwanais. ProLogium devra présenter un tableau renseigné des métiers et qualifications requises et préciser les modalités et calendrier de recrutement de l'usine. »

LES REPONSES DES MAITRES D'OUVRAGE

a) Quel montage administratif, capitalisque et financier ?

La Société ProLogium Technology a choisi de créer **3 filiales** détenues à 100% par le Groupe – et en conséquence, consolidées dans les états financiers du Groupe :

- **Une filiale pour la *gigafactory* à Dunkerque ;**
- **Une filiale pour le futur centre de R&D** (dont la localisation n'est à ce jour pas encore connue) ;
- **Une société holding pour gérer les deux entités précédentes.**

Cette gouvernance permet au projet de progresser avec des équipes dédiées et des compétences spécifiques à chaque développement. Elle répond également à la double finalité de la subvention de 1,5 milliard d'euros de l'Etat français (approuvé par la Commission européenne le 3 août 2023), qui vise à soutenir à la fois les opérations de recherche de ProLogium et la première industrialisation au travers de sa *gigafactory* française.

Cette subvention de 1,5 milliard d'euros représente légèrement moins de 30 % de l'investissement global de ProLogium, soit 5,2 milliards d'euros.

En plus de la subvention, **la société a l'intention de se concentrer sur les capitaux propres et la dette pour financer le reste de l'investissement.**

Pour la partie dette, ProLogium travaille à sécuriser des commandes de clients et a déjà désigné un conseiller en dette – le Crédit Agricole, qui se caractérise notamment par une présence extrêmement solide en France et dans la région Nord.

La société se prépare en outre à une éventuelle introduction en bourse à l'avenir.

Par ailleurs, le Gouvernement Français a récompensé ProLogium le 23 novembre 2023 en l'inscrivant à la liste des entreprises membres de l'initiative de réindustrialisation France 2030, corollaire de l'obtention de la subvention de 1,5 milliard d'euros.

Afin de valoriser ce soutien de France 2030, ProLogium a été doté d'un kit de communication complet (logo, éléments graphiques) pouvant être affichés à l'occasion des différentes communications à venir sur le projet.

Plus d'informations à : <https://www.gouvernement.fr/france-2030>.

Au cours des prochains mois, ProLogium continuera à fournir des détails nécessaires au public pour mieux comprendre les aspects de la gouvernance d'entreprise en soutien du projet industriel.

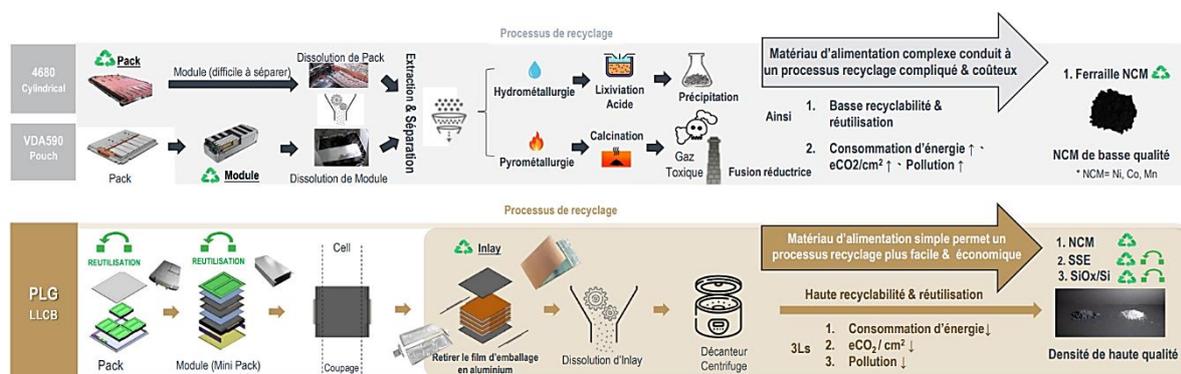
b) Quelle insertion dans la chaîne de valeur (amont - aval), avec notamment la place du recyclage ?

Depuis sa création, ProLogium s'efforce de répondre aux objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (RSE) propres à une entreprise responsable. Dans cette optique, améliorer les performances de la chaîne de valeur est une tâche essentielle pour atteindre une stratégie d'économie circulaire.

Aujourd'hui, les équipes de ProLogium se concentrent sur 3 missions principales :

- **Recyclage des batteries de véhicules électriques.** La figure ci-dessous montre les principales différences entre les batteries solides dites LCB de nouvelle génération de ProLogium et la génération conventionnelle de batteries Li-ion : ces dernières utilisent un processus très polluant, le processus nécessite des investissements en capital élevés et est également énergivore tout en nécessitant un nettoyage des gaz d'échappement, ainsi qu'une importante consommation d'eau (voir la partie supérieure de la figure) avec moins de production de matériaux utiles. A l'inverse, les batteries nouvelle génération de ProLogium sont conçues pour être respectueuses de l'environnement, hautement recyclables et réutilisables. **Les processus de recyclage sont beaucoup plus simples** : en raison de la structure modulaire du bloc-batterie, la batterie sera démontée au niveau de la cellule unique et, avec un concassage à matrice et une décanteuse centrifuge, les batteries LCB ProLogium peuvent être facilement séparées en matériaux pouvant être réutilisés. C'est le cas de l'électrolyte solide (SSE), des matériaux actifs au silicium ou recyclés (comme le silicium, le NCM). Ces processus consomment moins d'énergie, produisent moins d'émissions de gaz à effet de serre et de pollution ; ils sont également économiques.

LES AVANTAGES DE PROLOGIUM EN REUTILISATION DES MATERIAUX & DE RECYCLABILITE



Les processus de recyclage des batteries de ProLogium et ceux des autres batteries conventionnelles.

ProLogium a l'intention de collaborer avec des institutions scientifiques françaises, telles que le **CEA** à Grenoble, pour concevoir un emballage amovible pour ses batteries. Les résultats de ces projets devraient faciliter le processus de recyclage et encourager les consommateurs à conserver leurs véhicules électriques plus longtemps. Enfin, ProLogium étudie les nouvelles politiques de passeport de batterie (Régulation 2023/08/11) afin de répondre à toutes les exigences de conformité dans la zone de l'UE.

Concernant l'écosystème local, les équipes de ProLogium ont commencé à contacter et rencontrer plusieurs entreprises de recyclage en France ; l'objectif est de recycler les batteries usagées en France (et de préférence, à Dunkerque ou dans la région nord de la France) ou en Europe pour réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport.

ProLogium envisage également une collaboration plus poussée avec des entreprises locales pour collecter les batteries recyclées.

- **La réduction de l'empreinte carbone de la chaîne d'approvisionnement mondiale produisant des batteries.** Depuis 2023, les entreprises employant plus de 500 personnes dans la région métropolitaine française sont dans l'obligation de déclarer leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). En

conséquence, l'équipe mondiale de la chaîne d'approvisionnement de ProLogium recherche actuellement des fournisseurs locaux de matériaux, de machines et de services en France et en Europe pour réduire sensiblement les émissions de carbone liées au transport. Cela contribuera également à établir une chaîne de valeur européenne des batteries résiliente et à réduire l'empreinte carbone des importations de batteries en provenance d'Asie.

- **L'intégration dans l'écosystème des véhicules électriques en Europe.** ProLogium développe actuellement de nouvelles stratégies avec ses partenaires européens pour créer un écosystème robuste pour les batteries à état solide de nouvelle génération en Europe. Par exemple, **ProLogium est en discussions avec le consortium IPCEI-on-Batteries**, et espère collaborer étroitement avec les membres d'IPCEI en Europe sur des projets de recherche conjoints. ProLogium est partie prenante d'autres associations en Europe, telles que **l'EBA (European Battery Alliance)**, et collabore avec des partenaires tout au long de la chaîne de valeur.

Si nombre de ces démarches en sont encore, à ce stade, à l'état de projets et en cours de réflexion, ProLogium s'engage à communiquer auprès du public toute nouvelle collaboration avec les entreprises locales et extra-locales, notamment en matière d'approvisionnement et de recyclage, dès que celle-ci sera effective.

c) Quel *business plan* (quel type de production pour quels types d'applications) ?

La destination de la production de batteries est étroitement liée à la demande finale des clients (non encore précisément connue à ce jour). Cependant, ProLogium détaille ici son approche commerciale et la logique de son business plan.

Depuis ses débuts en 2014, ProLogium développe une **gamme diversifiée de produits** adaptés à plusieurs segments de marché et répondant à **différents besoins de clients**, que ceux-ci soient concernés ou non par la mobilité :

- **Le secteur de l'électronique grand public ;**
- **Les machines et l'outillage industriels ;**
- **La mobilité et notamment le véhicule électrique (VE) qui représente la majorité des applications.**

L'ambition du Groupe est donc de répondre aux besoins et contraintes des clients du secteur de la **mobilité électrique, avec des niveaux de performances** attendus par le secteur grâce à la *gigafactory* de Dunkerque qui produira ces nouvelles technologies à **grande échelle**.

L'OFFRE COMMERCIALE DE PROLOGIUM

- **Une forte capacité et densité énergétiques**, inégalée à ce jour, permettant d'augmenter significativement l'autonomie des véhicules électriques ;
- **Une garantie de sécurité du produit**, intrinsèquement protégé contre tout emballement thermique par un procédé breveté, unique en son genre et évitant tout risque de fuite ;
- Outre la sécurité, ProLogium propose **un bouquet d'avantages** dont profite l'industriel, mais aussi le client final : temps de charge plus rapide (80% en quelques minutes), durabilité accrue, meilleure compacité et légèreté de la batterie ;
- **Un impact environnemental réduit** : notre solution contenant bien moins de matériaux toxiques que les batteries classiques, elle permet de limiter aussi les émissions de CO₂ liées à la production et au recyclage (avec une recyclabilité accrue).

Les batteries solides constituent donc une technologie de rupture, innovante, qui impactera considérablement le secteur de la mobilité électrique. En outre, des avantages induits de la batterie solide sont attendus des clients : optimisation de l'encombrement dans le châssis, simplification du système de gestion thermique, suppression de contraintes de protection rendues obsolètes par la sécurité intrinsèque de la batterie solide.

Ces **clients sont segmentés** comme suit, par ordre de priorité :

- **Les constructeurs automobiles** qui souhaitent équiper les VE au meilleur niveau de compétitivité du marché ;
- **Les constructeurs aéronautiques** qui doivent mettre en œuvre la sécurité tout en opérant la transition énergétique ;
- **Les fabricants d'équipements et machines pour l'industrie et pour le secteur de la construction** voulant réduire leurs émissions de CO₂.

Le segment de la **construction automobile** est le plus prometteur, car depuis une décennie, le développement des VE est devenu une priorité liée à la législation et à l'évolution des comportements et des stratégies urbaines. A ce jour, les VE sont majoritairement équipés de batteries classiques, mais en raison des limitations de performances de celles-ci (sécurité, charge, autonomie...), la batterie solide telle que celle produite par ProLogium a vocation à devenir **une réponse commerciale, technologique et sociétale** attendue par les constructeurs.

A l'échelle mondiale, les études¹¹ estiment le besoin en matière de batteries pour les VE des constructeurs à 3 000 GWh, soit 3 TWh, ce qui représente environ 5 fois la demande de 2023. A l'échelle européenne, la demande est estimée à 1,1 TWh. ProLogium estime que la technologie de batteries état solide devrait représenter environ 10% de la demande européenne à l'horizon 2030, soit 110 GWh.

Pour répondre à cette demande, ProLogium mettra en place une capacité évolutive en proportion de ses objectifs de part de marché, avec une *gigafactory* conçue en 4 phases¹², afin d'atteindre à terme la capacité totale de 48 GWh. En 2030, ProLogium aura la capacité d'équiper 750 000 véhicules avec des batteries (assemblage de cellules, elles-mêmes composées d'inlays) de l'ordre de 48 kWh.

Les batteries solides font partie des feuilles de route techniques de la majorité des constructeurs pour se conformer à la réglementation de 2035 et ainsi atteindre l'objectif de 100% de VE vendus d'ici là. Le *business plan* de ProLogium se concentre sur **5 à 6 constructeurs européens emblématiques** ayant officiellement annoncé leur stratégie d'électrification et leur approche durable. ProLogium a des développements en cours à différents stades d'engagement avec ces industriels : phase amont, développement ou industrialisation – afin de sécuriser le démarrage de la production à Dunkerque dès le 1^{er} trimestre 2027.

ProLogium élargit également ses débouchés en **proposant ses inlays et ses cellules aussi bien aux constructeurs automobiles qu'à des fabricants de batteries**. Dans ce cadre, des coopérations techniques ont été signées avec des partenaires comme FEV, Mahle et ACC afin de pouvoir mieux servir ces différents types de clients, dont les demandes énergétiques varient de 60 kWh à 150 kWh en fonction du degré d'innovation du véhicule et du segment auquel appartient le constructeur : spécialiste, sportif, généraliste, utilitaire...

Le partenariat actif avec ces différents constructeurs ouvre en outre à ProLogium **des opportunités supplémentaires hors Europe**. Ceci va permettre au Groupe d'industrialiser sur d'autres marchés internationaux, dont l'Amérique du Nord, en s'appuyant sur le retour d'expérience de la *gigafactory* de Dunkerque.

d) Quel format et quelle implantation pour le centre R&D ?

Durant la concertation préalable, ProLogium s'est engagé à communiquer dès que possible le lieu d'implantation de son centre de Recherche & Développement en France. Celui-ci n'est à ce jour pas confirmé : **la décision finale devrait être communiquée courant mai 2024 et fera l'objet d'un communiqué sur le site de la concertation.**

Le principal objectif du futur centre de R&D est de **développer des technologies pour les batteries à état solide** de nouvelle génération en France et d'utiliser les résultats de la recherche pour **en améliorer les performances**. ProLogium ambitionne donc de recruter des talents de premier plan en provenance de France, d'Europe et du monde entier afin de renforcer la capacité de recherche sur les batteries de véhicules électriques en France.

Comme objectif secondaire, le futur centre de R&D aura aussi pour vocation de former des ingénieurs qui travailleront au sein de la *gigafactory* de Dunkerque. Ils seront alors destinés à maintenir l'excellence technologique appliquée à l'excellence opérationnelle sur les lignes de production. L'objectif est de construire un pont entre le

¹¹ Source : IHS 2021

¹² Cf page 12.

centre de R&D et la *gigafactory* de Dunkerque pour une coopération technique sur la recherche sur les batteries et encourager les échanges de talents.

Avec le soutien de Business France, ProLogium a identifié trois sites potentiels pour sélectionner son futur centre de R&D. Ces 3 sites sont évalués en fonction de 8 dimensions-clés :

- a. Commodité du laboratoire en termes d'installation et d'utilisation ;
- b. Accessibilité et facilité de recrutement ;
- c. Réseau de transport (de/vers l'aéroport CDG et de/vers la *gigafactory* de Dunkerque) ;
- d. Subventions et avantages soutenus par les gouvernements régionaux et locaux ;
- e. Opportunités potentielles de partenariats de recherche ;
- f. Existence de programmes de formation et d'installations de recherche ;
- g. Coût du projet ;
- h. Qualité globale et soutien proactif à long terme de la ville et de la région.

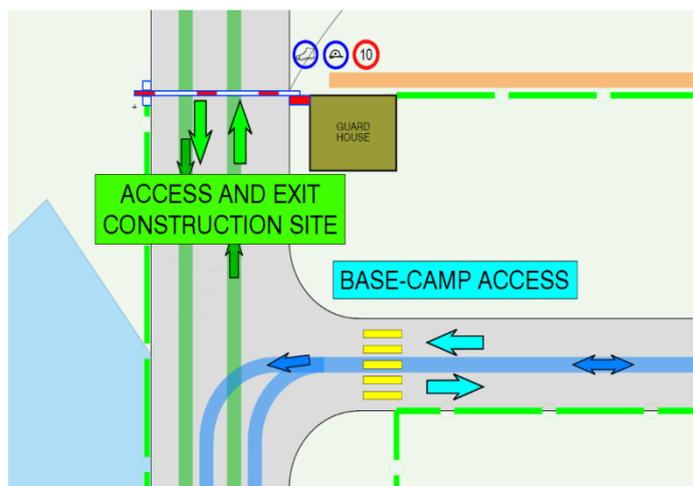
ProLogium prépare actuellement le recrutement de talents (PhD, Post-doc, chercheurs, etc.). L'objectif est d'avoir environ **100 employés de profils divers dans le centre de R&D d'ici 2030**.

ProLogium recherche des doctorants et des post-doctorants en sciences des matériaux, des ingénieurs en génie électrique, des ingénieurs en génie mécanique, mais également des ingénieurs en automatisation et des ingénieurs de laboratoire qui seront formés dans le centre de R&D et travailleront à Dunkerque dans les années à venir.

e) Quelle gestion et quel accompagnement du chantier ?

Dans le cadre du projet de construction de *gigafactory* ProLogium, la prévention des risques pour la santé et la sécurité commence dès la phase de préconception : **une évaluation des risques est effectuée à chaque étape pour valider les choix effectués**, dans le but d'éliminer le risque ou, à défaut, de le réduire à un niveau acceptable en mettant en œuvre des mesures préventives efficaces.

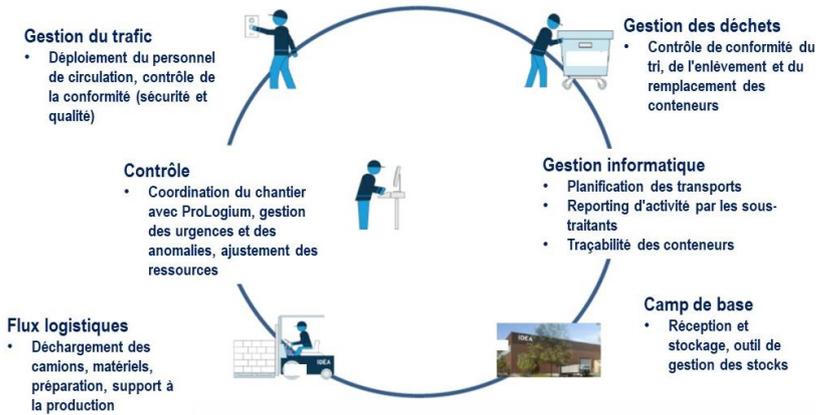
En phase construction, les activités feront l'objet d'une analyse des risques, laquelle sera expliquée aux employés lors de briefings quotidiens, et des exercices sous le vocable de « Défis HSE » seront organisés tout au long de la phase de construction, dans une optique d'apprentissage puis d'amélioration continue. Seront également mis en place un plan d'inspections, d'audits et d'observations de sécurité, qui seront également réalisés par les responsables de ProLogium et les sous-traitants.



Mise en place d'un contrôle d'accès au chantier et au camp de base.

Les différents éléments seront expliqués dans le **Manuel HSE** (Hygiène, Sécurité, Environnement) de ProLogium qui sera élaboré en phase amont.

HSE SUR LE CHANTIER



personnel et les sous-traitants. Ces outils utiliseront et déclineront la thématique globale « **ProLogium, ProLives** » déjà en vigueur aujourd'hui.

ProLogium sera responsable de la surveillance pendant la construction ; le plan d'action visera à réduire les impacts en matière de :

- Gestion et récupération des déchets,
- Séparation des flux,
- Contrôle d'accès, etc.

L'approche HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement) et RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) de ProLogium sera communiquée et expliquée à l'aide des divers outils mis à disposition pour une consultation continue par le

**ProLogium,
ProLives**



Objectifs :

- 0 accident de travail
- 0 accident environnemental
- 100% conformité à la réglementation
- Adaptation de la *gigafactory* à l'Employé, sa Santé, son Environnement
- Sensibiliser à la Sécurité à 360°
- Diffuser une culture positive et proactive de la Prévention

SANTÉ, SÉCURITÉ & ENVIRONNEMENT :

PRÉVENTION + PROTECTION + AMÉLIORATION CONTINUE

=
CONFORMITÉ + ATTRACTIVITÉ

Les engagements de ProLogium

- ProLogium met l'accent sur des piliers culturels solides tels que l'innovation, l'efficacité, la responsabilité, la discipline de groupe, l'intégrité, le courage et l'optimisme.
- ProLogium s'engage à protéger l'environnement et à exercer ses activités dans le respect de règles environnementales strictes avec une démarche d'amélioration continue.
 - ProLogium attache une grande importance au respect des règles et principes concernant la prévention de la santé et de la sécurité de ses salariés et des réglementations et normes applicables.

En matière de **communication auprès des riverains**, ProLogium envisage 3 mesures distinctes :

- L'installation de panneaux d'information sur site (ou à proximité). Au-delà du cadre réglementaire, il s'agira de proposer aux habitants une information détaillée sur le projet et est différentes phases de construction.
- 2 cycles de visites du chantier, à des phases préliminaires et intermédiaires et quand celui-ci sera accessible sans circonscrire la sécurité des visiteurs.

f) Quelles conditions de travail et offre d'emploi pour le territoire ?

ProLogium aspire à être un acteur clé dans l'écosystème régional de la formation et la filière des batteries à l'état solide, garantissant ainsi une contribution active au développement socio-économique local dans la région des Hauts-de-France.

En termes d'emploi :

Le projet de création d'une *gigafactory* de batteries solides dans le Dunkerquois implique :

- La création progressive de 300 emplois équivalents temps plein (ETP) pendant la phase de construction jusqu'en 2025.

- Un recrutement diversifié couvrant différents niveaux de compétence, avec un prévisionnel de 3000 emplois directs à terme.

Recrutements prévisionnels entre 2023 et 2032



EFFECTIF (CUMULÉ)	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030-2032
DIRECTION	1	1	1	1	1	3	3
POSITIONS MANAGÉRIALES RESSOURCES HUMAINES, INFORMATIQUE, FINANCES, ADMINISTRATION, VENTES, QUALITÉ, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	4	8	18	29	37	84	84
EQUIPES RESSOURCES HUMAINES, INFORMATIQUE, FINANCES, ADMINISTRATION, VENTES, QUALITÉ, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	0	11	53	93	119	209	284
USINE ET MANAGEMENT DES OPÉRATIONS	1	7	15	26	38	86	86
EQUIPES DÉDIÉES À L'INGÉNIERIE DE L'USINE & LOGISTIQUE	0	2	114	246	745	1,041	1,721
OPÉRATEUR	0	0	73	251	693	711	917
TOTAL	6	29	274	646	1,633	2,134	3,095

Données indicatives selon l'état du marché

Recrutements prévisionnels en phase exploitation.

POSTES CLÉS



Ingénieur Recherche & Développement



Ingénieur de Fabrication



Ingénieur Contrôle Qualité

CONTENU DU POSTE

Créer de nouveaux produits et technologies, améliorer la performance des produits et technologies existants grâce à un processus de recherche, d'expérimentation et de test.

Exploiter des systèmes intégrés en suivant les normes de processus et le plan d'amélioration continue afin de garantir une production en temps voulu de produit de haute qualité.

Surveiller la qualité des matières premières et des produits finis afin de garantir que tous des produits fabriqués respectent les normes de qualité.

DIPLÔME

Master (BAC+5), ou Doctorat en Chimie/Ingénierie chimique/Ingénierie des matériaux.

Licence (BAC+3), ou Master (BAC+5), dans une discipline liée à l'ingénierie

Licence (BAC+3), ou Master (BAC+5) ès Science, ès Technologies, ou dans une discipline liée à l'ingénierie ou en mathématiques..

QUALITÉS

- Expérience en développement de formulations et en conception d'expériences.
- Autonome, créatif, et capable de travailler de manière indépendante, et proactive en équipe.

- Capacités à créer des procédures opérationnelles standard et à élaborer des plans d'amélioration continue.
- Solides compétences en matière de communication et d'encadrement, et la capacité de respecter les règles en vigueur sur le lieu de travail.

- Connaissance de la conception expérimentale, des outils de contrôle de la qualité, de l'inspection en processus de production et d'analyse instrumentale.
- Solides compétences en matière de communication, de coordination, de statistique et d'analyse de données.

LANGUES ÉTRANGÈRES

- Maîtrise de l'anglais professionnel. Connaissance en mandarin serait utile.

2

POSTES CLÉS		ProLogium			
	Technicien		Chef d'équipe		Opérateur
CONTENU DU POSTE	Inspecter, analyser, dépanner des systèmes et des équipements afin d'améliorer en permanence le processus de production avec l'efficacité.	Soutenir le directeur dans la gestion quotidienne en attribuant des tâches de travail aux opérateurs, et en supervisant l'assiduité et la performance de l'équipe.		Opérer et entretenir des machines et des équipements de la ligne de production, avec une efficacité de garantir le bon fonctionnement de la machine et une production sans problème.	
DIPLOME	Bac+3, diplôme d'associé ou de licence dans les disciplines liées à l'ingénierie	Baccalauréat, BTS, Bac+3, diplôme d'associé ou de licence préféré dans les disciplines liées à l'ingénierie		Diplôme de fin d'études secondaires ou d'associés dans une discipline liée à l'ingénierie.	
QUALITÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Capacités à améliorer des processus, à analyser des problèmes et à trouver des solutions. • Compétences fondamentales en MS Office • Enthousiaste, responsable et proactif 	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience de la conduite d'une chaîne de fabrication, de préférence avec un rôle de supervision. • Soucieux de détails, doté de solides compétences en communication et ayant le sens de responsabilité 		<ul style="list-style-type: none"> • Capacité de suivre les procédures de référence standard pour la production. • Avoir le sens du détail, persévérant et fiable • Une expérience en conduite de ligne de fabrication serait un atout 	
LANGUES ÉTRANGÈRES	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance en anglais et en mandarin serait utile 				

En termes de conditions de travail :

- Politique de responsabilité sociale :

ProLogium s'engage fermement à agir de manière responsable envers ses employés, la communauté locale et l'environnement. Cela se traduit par des initiatives telles que la prise en compte de son intégration dans son environnement local, le soutien à des causes sociales locales et la promotion de pratiques éthiques dans l'ensemble de ses opérations.

- Conditions de travail :

ProLogium s'engage à fournir un environnement de travail sûr, inclusif et stimulant pour l'ensemble de ses employés. Cela se manifeste par des protocoles de sécurité stricts, des installations modernes et ergonomiques, ainsi que des opportunités d'apprentissage et de développement professionnel pour favoriser la croissance de chacun au sein de l'entreprise.

- Bien-être au travail :

Pour ProLogium, le bien-être de ses employés est une priorité absolue. L'entreprise met en place des programmes de santé et de bien-être, comprenant des initiatives de prévention, des services de soutien psychologique et des activités visant à promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Selon ProLogium, des employés épanouis sont plus productifs et engagés.

- Communication et participation :

ProLogium encourage une communication transparente et ouverte à tous les niveaux de l'organisation. Les suggestions et préoccupations des employés sont prises au sérieux, et l'entreprise encourage la participation active de chacun à l'amélioration continue de ses politiques et pratiques.

- Formation et développement :

ProLogium investit dans le développement professionnel de ses employés en offrant une formation continue, des opportunités d'avancement interne et un soutien pour acquérir de nouvelles compétences. Cela contribue à renforcer ses équipes tout en favorisant un climat de travail positif.

II. Recommandations relatives à l'association du public et à la gouvernance du projet

Dans leur bilan publié le 13 décembre 2023, les garants de la CNDP ont formulé 6 recommandations aux maîtres d'ouvrage et invité ProLogium et RTE à y répondre. Ces recommandations ont vocation à l'association du public et à la gouvernance du projet.

LES RECOMMANDATIONS DES GARANTS DE LA CNDP

► **Création d'un comité de suivi consultatif associant l'ensemble des publics**

« Les garants recommandent au maître d'ouvrage la création d'un comité de suivi consultatif du projet constitué de représentants des riverains, d'associations et d'acteurs du territoire. Ce comité (dont des membres pourraient faire acte de candidature le moment venu au comité de suivi de site) aurait pour objectif, pendant toute la durée de la concertation continue, de préparer, de valider et d'évaluer avec ProLogium les actions d'information du public et l'animation de concertation. Le comité de suivi pourrait être associé, comme « comité de rédaction », à la préparation d'une infolettre d'actualité à destination de tous les participants et interlocuteurs identifiés à l'occasion de la concertation préalable, des riverains et des médias. »

► **Création (ou participation) d'une instance de gouvernance associant l'ensemble des acteurs**

« Compte tenu des nombreux aspects socio-économiques du projet partagés avec les politiques publiques locales, les garants recommandent au maître d'ouvrage la création d'une instance de gouvernance territoriale (ou la participation à une instance existante) pour partager les problématiques et apporter des réponses adaptées et coordonnées à des questions qui ne relèvent pas uniquement de sa compétence. »

► **Création (ou participation) d'une structure de collaboration locale interentreprise permettant de coordonner et d'harmoniser les fonctionnements**

« ProLogium est invité à se rapprocher des acteurs économiques du territoire et de la dynamique interentreprises existante pour harmoniser, voire mutualiser, certains aspects relatifs à la vie sociale : modalités de recrutement, horaires, mobilité, conditions de travail... »

► **Poursuite d'une présence active aux événements locaux et au sein de la communauté éducative**

« Les garants recommandent à ProLogium et RTE de poursuivre, comme cela a été fait avec succès pendant et en marge de la concertation préalable, une participation active aux événements locaux comme autant d'opportunités de permettre au public de mieux comprendre et de s'informer sur le projet. Une présence régulière au sein de la communauté éducative permettra de rencontrer une génération directement concernée par le projet, et plus largement par les enjeux de l'électromobilité, à l'échéance des 10 prochaines années et au-delà (« Je suis retraité.../... je suis spécialement venu vous voir pour pouvoir en parler à mes enfants et petits-enfants et pour me tenir au courant »). »

► **Inscription dans la concertation continue de temps de restitution des études et d'ateliers au fur et à mesure de l'avancement du projet**

« Les garants recommandent aux maîtres d'ouvrage (RTE y sera naturellement amené dans le cadre de la concertation Fontaine) de communiquer régulièrement les précisions (ou les modifications) des projets issus des études en cours. Ces temps de restitution peuvent prendre la forme, selon les opportunités, d'ateliers thématiques, de réunions publiques ou de toute forme de concertation à inventer. »

► **Création d'un lieu « la maison du projet »**

« Les garants suggèrent à ProLogium de créer un lieu d'accueil et d'information permanent (la « maison du projet ») permettant la présentation de maquettes, expositions, échantillons... mais aussi l'organisation d'animations (ateliers participatifs...) sur tous les aspects de l'usine : le chantier, ses métiers, son fonctionnement, son insertion paysagère... ou encore de faciliter la réception des candidatures. »

LES REPONSES DES MAITRES D'OUVRAGE

a) Création d'un comité de suivi consultatif associant l'ensemble des publics

Dans le cadre de la concertation continue et afin de maintenir une information optimale du public, ProLogium réfléchit depuis l'automne 2023 au principe d'une **newsletter bimestrielle** qui serait diffusée tous les deux mois sur le site de la concertation durant la concertation continue et pourrait être partagée par tous.

Afin de respecter le droit des personnes selon le RGPD, toute personne qui en ferait la demande *via* l'adresse concertation@prologium.com pourrait également directement la recevoir par mail.

ProLogium et RTE souscrivent avec enthousiasme au principe d'une **participation plus importante des publics volontaires à la communication** liée au projet de *gigafactory* durant la concertation continue, et ce notamment afin de s'assurer que les thématiques traitées répondent aux demandes du public.

Les maîtres d'ouvrage proposent également d'associer directement les différents publics (riverains, associations, acteurs du territoire) au contenu de cette newsletter en les consultant par divers moyens.

Pour **faire de cette newsletter non seulement un outil d'information, mais également un outil de participation permettant à tous de s'exprimer**, ProLogium propose de réserver un espace dédié, au sein de cette newsletter, à une libre expression de toute partie prenante du territoire, notamment présente lors de la concertation publique préalable ou souhaitant contribuer à la concertation continue.

Cette newsletter reviendra tous les deux mois **sur une question du public** (identifiée sur le site de la concertation ou lors des rencontres de la concertation) qui fera alors l'objet d'une réponse sous diverses formes possibles.

b) Création (ou participation) d'une instance de gouvernance associant l'ensemble des acteurs

La réindustrialisation du Dunkerquois, qui passe notamment par la création de plus de 20 000 nouveaux emplois à horizon dix ans, engendre des mutations importantes pour le territoire et pour ses habitants, engendrant une inquiétude légitime qui a régulièrement été exprimée durant la concertation préalable. Les impacts socio-économiques induits, notamment en matière d'emploi, de trafic, de nouveaux services, de logements, mais aussi les impacts environnementaux, par exemple en matière de ressources (eau, électricité), sont conséquents et font craindre aux habitants une détérioration de certains aspects de leur vie quotidienne.

Les maîtres d'ouvrage sont convaincus que la réindustrialisation est pour le territoire une opportunité de confirmer une attractivité économique renouvelée. Cependant, il est nécessaire d'accompagner cette mutation et d'anticiper les transformations annoncées, et il est de la responsabilité des industriels appelés à s'installer sur le territoire de participer à une **réflexion plus large autour de leurs impacts cumulés**.

En tant qu'acteur industriel, ProLogium ne constitue certes qu'une pierre dans un édifice global qui associe les acteurs territoriaux, institutionnels, académiques, industriels, associatifs... mais l'entreprise se veut un **acteur engagé et citoyen** qui prendra ses responsabilités en la matière.

En conséquence, ProLogium a d'ores et déjà intégré des **groupes d'étude** et **comités de pilotage** auprès des autres acteurs du territoire pour **contribuer à la réflexion sur l'avenir du dunkerquois**.

Ainsi, dans le cadre de la feuille de route **Dunkerque 2030**, ProLogium fait partie du Comité de pilotage dédié à l'emploi, la formation et l'éducation aux côtés, notamment, de : France Travail, le MEDEF Côte d'Opale, l'AFPA, Entreprendre Ensemble, l'ULCO, l'université de Lille, EDF, Verkor, Arcelor Mittal...

ProLogium a également présenté son projet au **SPPPI**, Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles ; est présent au sein du **groupe de travail « mobilité » (le « comité des industriels ») piloté par la Communauté Urbaine de Dunkerque** qui a vocation à intégrer des besoins en mobilités décarbonées pour dessiner la mobilité 2030¹³ ; du **groupe Emploi-Formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie Littoral**, formé à l'initiative du Préfet ; aux côtés de l'IUMM (Union des industries et métiers de la métallurgie) via les « Rendez-vous de la HSE », au sein d'un groupe de travail sur la sécurité des batteries Li-ion.

ProLogium envisage également de participer au **Comité Grand Lille, au niveau dunkerquois**, qui s'attache à créer des coopérations territoriales solides sur l'axe Lille-Dunkerque, notamment compte tenu des projets ambitieux en cours sur le territoire, et des défis à venir.

ProLogium s'engage à poursuivre et renforcer leur présence auprès des acteurs du territoire, à participer à toute initiative de dialogue territorial auprès des instances existantes ou qui seraient créées pour mieux intégrer son projet dans un contexte élargi, et à communiquer sur le site de la concertation et/ou via tout outil de communication (réseaux sociaux, site internet, presse, publications...) leur action en la matière pour fournir une information actualisée en continu au public.

c) Création (ou participation) d'une structure de collaboration locale
interentreprise permettant de coordonner et d'harmoniser les fonctionnements

ProLogium continue de prendre contact avec les acteurs économiques du territoire, avec la volonté de participer et de développer la dynamique interentreprise existante. L'enjeu est de pouvoir converger, harmoniser, voire mutualiser certains sujets liés au recrutement, aux horaires de travail et à la mobilité ou encore plus largement, concernant les conditions de travail.

Dans cette perspective, **ProLogium est engagé auprès des forums d'emploi inter-entreprises suivants** : via le MEDEF Côte d'Opale et la CCI Littoral comme mentionné précédemment, mais également au sein des initiatives du territoire comme le forum « **Fabuleuse Factory** ». Présent, tout comme RTE, lors de l'édition 2023, ProLogium souhaite désormais participer tous les ans à cet événement d'envergure pour le territoire, qui est non seulement l'occasion de rencontrer directement les habitants du territoire et de leur faire connaître les métiers de l'industrie, mais également **les acteurs industriels présents qui s'expriment ainsi tous d'une même voix**.

¹³ Cf page 44.



Quelques-uns des acteurs présents lors de l'édition 2023 de la « Fabuleuse Factory ».

ProLogium est également intégré à des **réflexions menées par le Grand Port Maritime de Dunkerque**, qui constitue un premier axe de réflexion d'harmonisation des pratiques.

ProLogium est convaincu de la nécessité de développer son projet en **collaboration avec les acteurs voisins de la Zone Grande Industrie 2**, (Verkor et Clarebout notamment). Un premier contact a été pris avec Verkor afin de travailler collectivement sur la gestion des risques industriels sur le site. Le souhait du maître d'ouvrage est de développer ces échanges sur d'autres thèmes et avec d'autres acteurs pour penser de manière mutualisée les thématiques de la mobilité ou de la vie locale des travailleurs : transports/vélos partagés, crèches...

- d) Poursuite d'une présence active aux évènements locaux et au sein de la communauté éducative

ProLogium, par le développement de son implantation et via le processus de concertation préalable, a le sentiment d'être devenu une entreprise dunkerquoise, avec l'ambition d'être plus qu'un simple acteur économique sur le territoire. **A l'occasion de la concertation préalable, des premières rencontres ont été organisées et des premiers contacts pris auprès la communauté éducative de Dunkerque (ULCO, Lycée de l'Europe), mais aussi de Lille (Université de Lille, ENSAM, EDHEC).**

Lors de ces rencontres (informations mobiles, réunions publiques, présentations en marge de la concertation), ProLogium a noté la volonté de ses interlocuteurs de s'inscrire dans une démarche à long terme afin de s'assurer de la bonne information des publics jeunes (collégiens, lycéens et étudiants) qui seront les premiers concernés par l'ouverture de la *gigafactory*. ProLogium, par l'intermédiaire de son président Europe, s'y est naturellement engagé. Il est également notable que le renforcement actuel des équipes en France passe par un recrutement local, ce qui élargit le tissu des contacts et partenaires locaux, ainsi que leur connaissance.

Actuellement, l'agenda de l'entreprise prévoit d'ores et déjà une rencontre annuelle avec les élèves du **Lycée de l'Europe à Dunkerque** et les étudiants de **l'EDHEC Lille comme du groupe SKEMA Lille**. Il est également envisagé par les maîtres d'ouvrage la tenue d'une réunion publique, dans le cadre de la concertation continue, au sein de **l'ULCO** au printemps 2024.

Convaincus, à l'occasion de l'édition 2023, qu'il s'agit là d'une initiative particulièrement efficace pour échanger avec les habitants du territoire aussi bien qu'avec les acteurs économiques, institutionnels, académiques etc..., ProLogium sera présent au désormais rendez-vous annuel de la « **Fabuleuse Factory** » en septembre 2024. Cet événement incontournable a démontré sa pertinence pour rencontrer les plus jeunes publics, les publics scolaires, et leur présenter les spécificités industrielles du projet ProLogium. Dans la continuité, dès 2024, ProLogium sera également présent au « **Forum des Fabuleux Métiers** » pour faire connaître aux collégiens, lycéens, étudiants, familles, demandeurs d'emploi ou salariés en reconversion professionnelle, les métiers, les opportunités d'évolution qu'offre ProLogium et l'offre de formation existante sur le territoire.

ProLogium souhaite parallèlement poursuivre et développer son ancrage local et ses relations avec « **l'arrière-pays** » du **Dunkerquois** (Rives de l'Aa, Pays de l'Audruicq, sans oublier Bourbourg et Craywick...) auprès de qui des présentations dédiées ont été organisées en 2023 ; afin de les tenir informés du projet, ProLogium se rendra annuellement sur ces différents territoires.

ProLogium sera également présent aux **salons de l'emploi locaux**. Ce sera notamment le cas dès le 17 avril 2024, lors de la **3^e édition du forum « DK JOB »**, le plus grand forum emploi-formation-orientation, qui réunit quelque 150 exposants et 5 000 visiteurs.

Enfin, ProLogium envisage d'être présent lors de la **10^e édition du « Salon de l'Auto de Dunkerque »**, en octobre 2024, pour **proposer en collaboration avec les acteurs industriels locaux de l'électromobilité une exposition dédiée à la contribution de ces industries à la décarbonation automobile et de la mobilité**. Cette exposition, qui est notamment dédiée aux jeunes publics, pourrait également être présentée lors d'autres salons régionaux.

- e) Inscription dans la concertation continue de temps de restitution des études et d'ateliers au fur et à mesure de l'avancement du projet

ProLogium et RTE souhaitent que la concertation continue s'inscrive dans la même **dynamique de partage, d'échanges et de participation** que la concertation préalable. Au regard de la maturité du projet, aujourd'hui naturellement plus importante qu'à l'automne 2023, il s'agit donc d'apporter au public de nouvelles précisions et des actualisations sur l'avancement du projet, aussi bien dans sa phase chantier que dans sa phase exploitation.

Dans cette perspective, les maîtres d'ouvrage se sont engagés à communiquer les informations d'avancement liées au projet, en particulier sur **l'étude d'impact et l'étude de danger**. Ils préparent d'ores et déjà le dispositif de concertation continue qui sera soumis et enrichi avec le garant nommé par la CNDP dans ce cadre. Il est envisagé **l'organisation de réunions publiques et de proximité, dont l'une d'entre elles serait dédiée spécifiquement, comme précisé, à la présentation du dossier environnemental**. Des newsletters mensuelles permettront d'informer plus largement sur l'avancement du projet, en proposant un contenu synthétique et vulgarisé sur des focus thématiques.

ProLogium s'engage à communiquer les évolutions du projet sur le site de la concertation, qui sera alimenté de l'ensemble de ces ressources : newsletters, fiches focus, présentations, documents-ressources, documents officiels partageables...

La communication mise en place donnera des mises à jour sur le projet, abordera les sujets qui nécessitent un approfondissement, et documentera tout sujet qui a soulevé un intérêt particulier de la part du public ou a généré une demande de précision : calendrier, consommation d'eau, trafic et mobilité... Toute contribution sera partagée avec tous, et toute question fera l'objet d'une réponse construite pour renforcer la connaissance du public, répondre à ses interrogations, et étudier ses remarques et suggestions.

- f) Création d'un lieu « la maison du projet »

Durant la concertation préalable sous l'égide de la CNDP, les différentes rencontres avec le public ont fait apparaître 2 tendances :

- Une connaissance du projet, mais une certaine confusion faite avec les autres projets industriels sur le territoire, tous liés à l'électromobilité et à l'industrie décarbonée ;
- La nécessité d'une approche intégrée des différents projets industriels à l'échelle du territoire pour permettre au public une plus grande compréhension de leurs impacts socio-économiques et environnementaux.

En outre, le projet de *gigafactory* de batteries solides étant en cours de définition, il est nécessaire de garantir une transparence optimale quant à ses évolutions. Ainsi, par exemple, l'aspect architectural du bâtiment est en cours d'étude, il s'agira de le faire connaître quand celui-ci sera arrêté.

Un lieu physique pourrait constituer un espace d'information, de questionnement et d'exposition adéquat. **ProLogium envisage la mise en place d'un espace dédié au sein du nouveau bâtiment Euraénergie à partir de septembre 2024**. Une salle pédagogique annexe sur site pourrait être mise en place par la suite, selon l'avancement du projet et du chantier.

Deux axes pourraient être développés :

- **Un axe « chantier »**, offrant des informations sur le chantier lui-même ;
- **Un axe « exploitation »**, proposant des informations plus larges et concrètes sur la future usine.

ProLogium mettra en outre en place un balisage et des panneaux communicants expliquant le projet en plus des panneaux réglementaires.

En termes d'exposition, **des plans 3D du concept design** pourront être présentés une fois finalisés (notamment durant les réunions publiques et sur le site de la concertation), et dans un second temps, **une maquette**, une fois le design final retenu.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

<http://prologium.je-contribue.com/>

POUR CONTACTER LES MAITRES D'OUVRAGE

Concertation@prologium.com
